la Voix de l'Est

VENDREDI
11 MAI
2018

GRANBY | 83e ANNÉE, N° 270

lavoixdelest.ca

RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES DANS LE SECTEUR DES RUES LAVAL ET HORNER

LA MOBILITÉ ACTIVE EN MARCHE

PAGE 3



PHOTO ALAIN DION

Un organisme dédié au travail de rue en Haute-Yamaska

PAGE 5

Incendie suspect

Une moto et une automobile partent en fumée

PAGE 2

Soulever 475 lb... à 16 ans!

Raphaël Letendre-Trottier est l'homme fort de l'école Paul-Germain-Ostiguy

PAGE 31





Tucson 2017

à partir de 22 999$*

Rabais jusqu'à 4 750$

6 EN INVENTAIRE

* Détails en concession.

HYUNDAI Cowansville Là où le prix et le service font la différence!

120, rue Bell, Cowansville 450 266.3000

hyundaicowansville.com

SOMMAIRE

arts et spectacles 6
horoscope 26
jeux 24
loterie 11
observateur 29
opinions 10
petites annonces 25
politique 12
sports 28

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Téléc. 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Téléc. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

RUE PARÉ À GRANBY

Une moto et un véhicule incendiés



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un homme est recherché à la suite d'un incendie d'origine suspecte qui a lourdement endommagé une motocyclette et un véhicule, jeudi après-midi. Les engins incendiés étaient garés derrière un immeuble d'habitation de la rue Paré, à Granby. La police fait enquête pour retracer l'individu suspect.

Des citoyens du secteur de la rue Paré ont raconté aux policiers avoir entendu une explosion. Celle-ci provenait du stationnement situé derrière l'immeuble. Une colonne de fumée noire était d'ailleurs visible dans le secteur. Le feu a pris naissance dans la motocyclette et s'est ensuite propagé au véhicule garé juste à côté.

Un homme vêtu de vêtements noirs a été vu près de la motocyclette. Il aurait quitté les lieux à la course. Les policiers possèdent jusqu'ici une description très sommaire de l'homme.

« L'enquête débute », a fait savoir Guy Rousseau, porte-parole du Service de police de Granby.

Les occupants de bâtiments situés près de l'incendie ont été évacués de façon préventive. L'équipe de sapeurs dépêchée sur place a rapidement maîtrisé l'incendie, a indiqué Bruce Judge, chef aux opérations au Service des incendies de Granby. Le feu ne s'est pas propagé aux bâtiments avoisinants.

Les pompiers ont rapidement transféré l'enquête aux policiers.



Une motocyclette et un véhicule ont été la proie des flammes. Un suspect a été vu quittant les lieux à la course. — PHOTO ALAIN DION

EN BREF

Incendie rue Gilles-Cadorette: la cause est indéterminée

La cause de l'incendie qui a lourdement endommagé un triplex de la rue Gilles-Cadorette, à Granby, mercredi, est indéterminée. Les pompiers ont établi que le feu avait pris naissance à l'arrière du bâtiment. Les dommages sont si importants qu'il est impossible pour eux d'établir la source du brasier. Rappelons que sept personnes se retrouvent à la rue à la suite de cet incendie. Certains locataires étaient présents lorsque les flammes se sont déclarées. Un voisin s'est empressé de les avertir en cognant aux portes de l'immeuble. Les occupants s'en sont tirés indemnes. Un pompier a subi des brûlures au poignet pendant l'intervention. **KARINE BLANCHARD**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

TENREC, *nom masculin*

Définition – Mammifère insectivore de Madagascar, au nez en forme de trompe et au corps couvert de piquants.

Étymologie – Du malgache *tandraka*, de même sens.

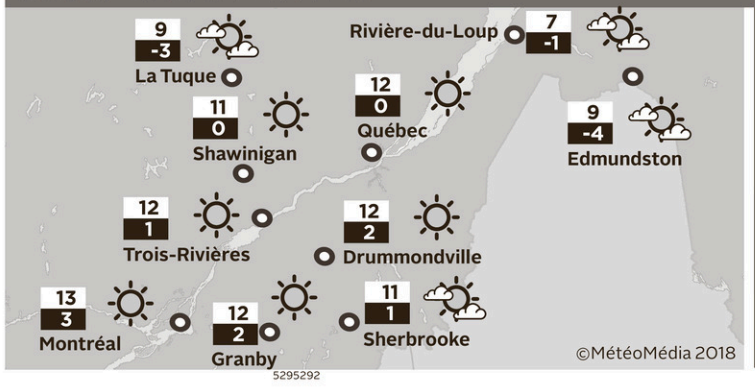
Variante – tanrec.



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est
5286467

COUP D'ŒIL MÉTÉO



5295292

Demain
Max. 15
Min. 4
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %

Dimanche
Max. 18
Min. 8
Ensoleillé
Précipitations : 10 %

Lundi
Max. 21
Min. 9
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %

Mardi
Max. 20
Min. 10
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	5	-3
Bromont	Soleil	12	2
Chibougamau	Variable	1	-7
East Angus	Ensoleillé	11	0
Gaspé	Ensoleillé	10	-2
Gatineau	Soleil	13	2
Îles-de-la-Mad.	Averses	6	2
Joliette	Soleil	13	1
La Grande	Éclaircies	-2	-5
La Malbaie	Ensoleillé	8	0
Maniwaki	Soleil	12	0
Rimouski	Variable	7	-2
Saguenay	Beau	7	-4
Saint Georges	Ensoleillé	10	-2
Victoriaville	Ensoleillé	11	0

LE SOLEIL

5h25 20h09
Durée du jour: 14h44

LA LUNE
Lever : 3h50 Coucher : 15h44
15 mai 21 mai 29 mai 06 juin

ALMANACH

Maximum hier	24,5°
Minimum hier	14,0°
Normale le jour	16,8°
Normale la nuit	5,4°
Record max	28,5°/2001
Record min	-1,7°/1966

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	24,6 mm
Ce mois-ci l'an dernier	58,3 mm
Cette saison	446,3 mm
La saison dernière	448,4 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Important chantier en 2018

Renouvellement des infrastructures souterraines et mobilité active sont au programme dans le secteur des rues Horner, Laval et Robinson



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La Ville de Granby profitera des travaux de renouvellement des infrastructures souterraines dans le secteur des rues Horner, Laval, Cowie et Robinson pour poser en 2018 un nouveau jalon favorisant la mobilité active, où la marche et le vélo sont à l'honneur.

« C'est l'introduction du phénomène de mobilité active dans les vieux quartiers, à proximité d'une école », a commenté le maire, Pascal Bonin, au terme de la dernière séance du conseil municipal au cours de laquelle l'avis de motion décrétant une dépense de 2 millions de dollars et un emprunt de 611 000 $ pour ces travaux a été déposé.

Si les précédents projets du genre, réalisés au cours des deux dernières années, ont suscité l'inquiétude, voire une levée de boucliers de citoyens, particulièrement dans la rue Léger, le concept semble de plus en plus accepté. C'est du moins ce qui ressortirait d'une récente présentation du projet aux résidants du quartier où les travaux se dérouleront cet automne.

« Dans l'ensemble, ça a été bien accueilli. La réception est meilleure qu'au départ », affirme l'ingénieur de projets à la Ville, Martin Cloutier.

Comme pour le projet de réaménagement du centre-ville, un montage vidéo a d'ailleurs été préparé et présenté lors de la séance du conseil pour illustrer l'allure qu'aura le secteur visé par les travaux, une fois les aménagements terminés. Il peut être visionné sur le site Web de la Ville dans la section Travaux projetés en 2018, sous l'onglet Citoyens.

« Le vidéo est clair sur ce qu'on va faire », fait valoir Pascal Bonin.

Les travaux se déploieront sur un total d'environ 600 mètres, rue Horner (entre les rues Robinson et Albert), Laval (entre les rues Ste-Marie et Cowie) ainsi que Cowie (entre les rues Laval et Robinson).

SÉCURITAIRE

Les rues Laval et Horner seront dotées d'une piste multifonctionnelle, tandis qu'une piste cyclable avec marquage au sol sera aménagée rue Robinson, entre les rues Ste-Rose et Horner, note Martin Cloutier.

« Ça va permettre d'acheminer les élèves de façon plus sécuritaire vers l'école [Assomption] », relève l'ingénieur de projets.

Selon lui, certains segments de trottoirs seront retirés dans l'opération, mais l'un des deux côtés de la rue comprendra toujours un ouvrage pour permettre les déplacements des piétons et des cyclistes.



Une piste multifonctionnelle fera son apparition dans le secteur des rues Laval et Horner. — PHOTOS ALAIN DION

Le maire Bonin précise par ailleurs que la Ville devrait acquérir une portion de terrain de l'entreprise Tradelco pour permettre les aménagements projetés. « On a une belle coopération. Je tiens à le souligner », affirme-t-il.

Selon lui, c'est un « changement de cap extrême ». « Ce que le conseil de ville essaie de faire, c'est vraiment de donner une option aux gens pour qu'ils puissent se déplacer de façon différente », déclare-t-il.

Le maire souligne en outre que les aménagements de mobilité active réalisés ne seront pas un copier-coller de ce qui a été fait dans d'autres secteurs de la Ville. « C'est un peu plus périlleux à cause de la densité, avec l'école et la piscine. C'est une autre dynamique. [...] C'est un nouveau design. On a effacé ce qu'on avait fait avant et on est parti ailleurs », dit-il, en ajoutant que la mise en œuvre du plan de mobilité active est appelée à se peaufiner au fil du temps.



Le conseil municipal posera en 2018 un nouveau jalon favorisant la mobilité active.

> Les rues Laval et Horner seront dotées d'une piste multifonctionnelle, tandis qu'une piste cyclable avec marquage au sol sera aménagée rue Robinson, entre les rues Ste-Rose et Horner

TROIS MOIS

D'abord estimés à 1,7 million de dollars, les coûts du projet ont été revus à la hausse à 2,6 millions, notamment parce qu'il a été décidé, selon Martin Cloutier, d'acheminer un « hémisphère pluvial » à la rivière, afin de réduire les débordements dans le cours d'eau en cas de pluie.

Au-delà de l'ajout d'aménagements dans les rues, le gros morceau du projet demeure le remplacement des conduites souterraines d'égout et d'aqueduc de ce secteur, qui datent des années 1950.

« On avait relevé des déficiences au niveau des égouts et une déficience hydraulique au niveau des conduites d'eau potable. Le secteur était devenu prioritaire », affirme l'ingénieur de projets.

Selon lui, les travaux devraient s'étirer sur environ trois mois et débuter à l'automne.

ÉTATS FINANCIERS À FARNHAM

Un surplus de 802 000 $ en 2017



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

FARNHAM — La Ville de Farnham a terminé l'année 2017 avec un surplus de 802 660 $. Celui-ci permettra la réalisation de nombreux projets, dont la plupart ont déjà été identifiés. La dette nette de la municipalité atteint quant à elle plus de 16 millions de dollars.

« C'est des projets dans le but d'améliorer notre ville, la sécurité, affirme le maire de Farnham, Patrick Melchior. Je pense qu'on a fait un bon travail. »

« Il y a de gros retards à rattraper au niveau des infrastructures pour les mettre à niveau. »

— Patrick Melchior, maire de Farnham

La somme la plus importante, 350 000 $, sera accordée pour l'achat d'un camion pour ramasser les ordures ménagères ainsi que les matières recyclables et organiques. L'acquisition des bacs destinés aux matières organiques qui seront distribués aux citoyens coûtera 216 000 $.

Des travaux sur le réseau d'aqueduc dans les rues Charbonneau, Gobeil et Élizabeth, estimés à 85 000 $, seront aussi payés à même ce surplus. La caserne des pompiers sera équipée d'une génératrice au coût de 57 000 $, une acquisition qui s'inscrit dans leur nouveau plan d'intervention des mesures d'urgence.

D'autres projets, tels que l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques à l'aréna Madeleine-Auclair au coût de 9000 $ et l'achat d'appareillage de laboratoire à l'usine de traitement des eaux pour une somme de 13 000 $, seront aussi réalisés.

DETTE

Les états financiers non consolidés de fonctionnement qui ont été présentés par la firme Deloitte, lundi, démontrent que la dette nette de la Ville était de 16 179 962 $ au 31 décembre 2017. Une somme d'environ 1,3 million $ a été appliquée sur la dette en 2017.

« Je pense qu'il y a lieu de la baisser et il y a des efforts en ce sens, affirme le maire de Farnham, Patrick Melchior. Il y a de gros retards à rattraper au niveau des infrastructures pour les mettre à niveau. Je compare la situation à quelqu'un qui a une maison qui veut régler son hypothèque le plus vite et il survient un dégât d'eau. Tu en mets moins sur l'hypothèque, mais tu pares à ce qui est important. »

Le maire a fait savoir qu'il espère qu'une somme de 1,4 million de dollars à 1,5 million sera consacrée à réduire la nette chaque année. « C'est ma volonté », dit-il.



La Ville de Farnham a enregistré un surplus de 802 660 $ en 2017. Cette somme permettra de financer plusieurs projets. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

EN BREF

Pornographie juvénile : arrestations dans la région

Deux hommes de la région devront faire face à des accusations de possession, de distribution et d'accès à de la pornographie juvénile. Martin Leduc, 50 ans, de Granby, et Claude Bouchard, 44 ans, de Saint-Césaire, ont été arrêtés dans la foulée du projet Onirique. Bouchard sera également accusé de production de pornographie juvénile. Du 8 au 10 mai, les enquêteurs spécialisés en matière d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet de la Sûreté du Québec ont procédé à l'arrestation de neuf individus dans les régions de la Montérégie, de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et des Laurentides. Le Service de police de Québec a aussi arrêté deux autres personnes. Les policiers ont réalisé des perquisitions aux domiciles des suspects et du matériel informatique a été saisi pour analyse. Les enquêtes ont été réalisées en collaboration avec la GRC et deux services de police municipaux. Celui de Granby n'a pas collaboré à l'enquête, mais a été partenaire lors de la perquisition et l'arrestation de Martin Leduc. **CYNTHIA LAFLAMME**

AGA de la Maison des jeunes des Quatre lieux

La Maison des jeunes des Quatre lieux tiendra son assemblée générale annuelle le 7 juin prochain à 18 h 30, dans ses locaux du 2002, avenue Union, à Saint-Césaire. Un goûter sera servi dès 18 h. Au cours de la soirée, on présentera le rapport des activités de la dernière année de l'organisme de même que son plus récent rapport financier. Quelques modifications pourraient être apportées aux règlements généraux. De nouveaux administrateurs pourront également être élus au conseil d'administration. Les personnes intéressées à déposer leur candidature ont jusqu'au 4 juin pour faire connaître leur intention à Vanessa Bouchard au 450-469-0110. **MARIE-ÈVE MARTEL**

Lancement de la saison touristique dans Rouville

La saison touristique dans la MRC de Rouville prendra son envol le 19 mai prochain avec l'ouverture officielle du Bureau d'information touristique de Richelieu et La Route des champs. La halte de la piste cyclable, située à Saint-Césaire, sera ouverte du vendredi au lundi, de 9 h à 16 h, et ce, jusqu'au 21 juin. Après cette date, la halte sera ouverte tous les jours durant les mêmes heures jusqu'au 4 septembre. Par la suite, la halte demeurera ouverte les samedis et dimanches seulement jusqu'à sa fermeture, le 8 octobre. **MARIE-ÈVE MARTEL**

AGA de la fondation Les Enfants de l'Opéra

L'assemblée générale annuelle de la fondation Les Enfants de l'Opéra aura lieu le lundi 14 mai à 19 h 30, à la Salle des Chevaliers de Colomb de Saint-Césaire. L'ordre du jour prévoit l'accueil de nouveaux membres, un compte-rendu de l'assemblée générale de 2017, la présentation du plus récent rapport d'activités et du dernier rapport financier de l'organisme de même que l'élection de nouveaux officiers sur le conseil d'administration. **MARIE-ÈVE MARTEL**

TRAVAIL DE RUE EN HAUTE-YAMASKA

Un impact dans la vie des gens



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un nouvel organisme dédié au travail de rue voit le jour à Granby. Impact de rue Haute-Yamaska réunira les ressources existantes afin de mieux organiser l'offre de service sur son territoire.

Incorporé en août dernier, Impact de rue Haute-Yamaska a officiellement été fondé jeudi soir, avec l'élection de ses premiers officiers au conseil d'administration et l'adoption de ses règlements généraux. Des représentants de plusieurs organismes de la région, de la Ville de Granby et de la Direction de la santé publique de l'Estrie étaient présents pour marquer le coup.

La naissance d'un organisme dédié au travail de rue ne signifie pas ce service n'existait pas déjà dans la région. En fait, voilà 25 ans qu'il a cours sur le territoire de la Haute-Yamaska, d'abord implanté à Granby en 1993 pour un projet-pilote de deux ans, puis à Waterloo en 1996, sous l'égide de la Maison des jeunes L'Exit.

Le travail de rue est ensuite revenu à Granby trois ans plus tard, soutenu d'abord par le CLSC. Depuis 2001, la Maison des jeunes La Barak chapeaute une travailleuse de rue, avant d'être rejointe en 2012 par l'organisme Partage Notre-Dame.

« On est trois organismes encadrant les travailleuses de rue pour soutenir la clientèle, alors que ce n'est pas dans notre mission première », souligne Marie-Ève Houle, directrice de La Barak.

APPROCHE HUMAINE

« Dans ce contexte, il était plus difficile de faire évoluer la pratique, ajoute Nicolas Luppens, coordonnateur du Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP) de la Haute-Yamaska. On s'est donc coalisés, on a uni nos forces avec la vision de créer un organisme dont la mission serait dédiée au travail de rue, avec une structure permanente qui lui permettrait d'être autonome. Avec un financement stable et récurrent, le travail de rue pourrait avoir un plus grand impact en raison d'une présence plus soutenue des ressources dans le milieu. »

Le coordonnateur du GASP indique que le service a un effet réel dans la prévention des méfaits, du décrochage scolaire et de la propagation d'infections transmises sexuellement et par le sang, en plus de diminuer les coûts sociaux et de limiter l'aggravation des dépendances à l'alcool et aux drogues chez certaines personnes.

Ce ne sont là que certains des bienfaits de l'approche personnalisée et humaine du travail de rue, relève la directrice de la santé publique au CIUSSS de l'Estrie, Dr Mélissa Généreux. « C'est bénéfique pour la qualité de vie des gens, tant sur leur santé que sur leur bien-être, explique-t-elle. Il s'agit d'une approche de proximité souple, qui s'adapte à la réalité de chaque personne, ce qui leur permet d'améliorer leur situation en dépit des difficultés qu'elles connaissent. »

« Les travailleuses de rue accompagnent les gens, elles font en quelque sorte le pont avec les ressources d'aide du territoire, que ce soit en santé mentale, en soutien juridique, pour leurs problèmes financiers, de consommation, leurs difficultés familiales, énumère Marie-Ève Houle. Parfois, la relation d'aide se limite à aller prendre un café, à prendre des nouvelles et garder contact. C'est très humain. »



Impact de rue Haute-Yamaska est un nouvel organisme dédié au travail de rue. Il a été fondé officiellement jeudi soir, avec notamment l'élection de son premier conseil d'administration. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

SOLIDIFIER LES ACQUIS

L'idée de regrouper les ressources sous la juridiction d'un organisme dédié au travail de rue germait depuis longtemps dans le milieu communautaire, mais encore fallait-il avoir les moyens d'y parvenir.

En septembre 2015, la mise en place de la Coalition Impact de rue a permis aux organismes-hôtes de s'allier au GASP et au Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Estrie à titre de partenaires, entre autres.

Bâilleur de fonds au même titre que la Direction de la santé publique et la Table jeunesse de la Haute-Yamaska, la Ville de Granby joue également un rôle de premier plan dans la pérennité du travail de rue en Haute-Yamaska, insiste Mme Houle. La bonification de l'aide financière de la Ville — qui a pratiquement quintuplé en 2017, précise la responsable de la maison des jeunes — envers les organismes a permis l'embauche d'une autre travailleuse. Une enveloppe issue du partage des fruits de la criminalité du ministère de la Sécurité publique a également permis d'ajouter une ressource supplémentaire, portant à cinq le nombre de travailleuses de rue dans la région.

PRÉPARER L'AVENIR

La crédibilité du travail de rue et la preuve de sa nécessité ne sont plus à établir, soutient la directrice. Cependant, le financement demeure un défi crucial. « Malheureusement, les sous ne suivent pas les besoins, ajoute-t-elle. Dans notre MRC, ça nous prendrait huit ressources. »

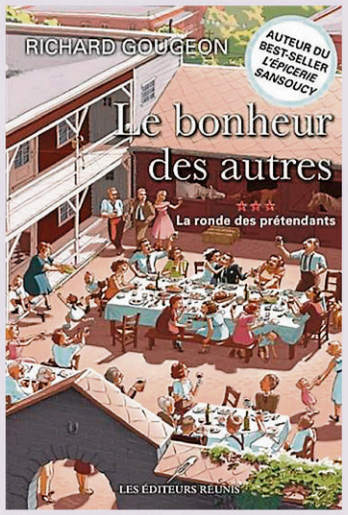
« Même que neuf ne serait pas de trop si on voulait étendre le service à un plus grand territoire », renchérit M. Luppens.

La création d'Impact de rue facilitera la quête de subsides et harmonisera les pratiques sur le terrain tout en facilitant la transmission d'informations. À terme, les responsables de l'organisme espèrent pouvoir desservir davantage de municipalités, augmenter le nombre de travailleurs de rue et leur offrir des conditions de travail plus stables.

En 2017-2018, les travailleuses de rue ont effectué 4337 prises de contact auprès de 1269 individus, révèle le rapport annuel de la Coalition ; 71 % de ces interventions ont eu lieu à Granby, et 17 % à Waterloo.



› *LE BONHEUR DES AUTRES*, TOME 3 EST EN LIBRAIRIE



Le troisième tome de la série *Le Bonheur des autres, La ronde des prétendants*, a atterri chez les libraires, cette semaine. Ce tout dernier roman de l'auteur césairois Richard Gougeon vient ainsi clore la trilogie racontant le destin d'une famille québécoise cherchant à réaliser ses aspirations au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Mélina y retrouve enfin son Médard chéri, de retour de guerre, mais son autre prétendant, Barthélémy, ne sera jamais bien loin. Pendant qu'Angélina file le parfait bonheur à l'atelier de couture et aux côtés d'un charmant étudiant polonais et que Bénédicte suit un cours de coiffure et rêve de s'acheter un commerce, elle sera à l'origine de nombreux changements dans la vie de tout ce beau monde. À l'automne, Richard Gougeon lancera par ailleurs le deuxième tome de sa saga plus contemporaine *Les saisons de l'espérance*, dont le premier roman avait été publié en septembre dernier. **MARIE-ÈVE LAMBERT**

AXEL BUSSMEYER AU MUSÉE BRUCK

Deux univers, une seule exposition



MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Admirer les photographies d'Axel Bussmeyer, c'est comme regarder la réalité à travers un kaléidoscope. Les images ont été copiées, multipliées, juxtaposées et reproduites selon des effets miroir. Elles ont effectué une ou plusieurs rotations, des détails ont été amplifiés, et au bout de ces manipulations, elles sont devenues à la fois méconnaissables, intrigantes et touchantes.

Avec sa série de photographies d'architecture *Temples magiques*, présentée au Musée Bruck de Cowansville jusqu'au 7 juillet, l'artiste de renommée internationale nous invite à découvrir son univers.

Il s'agit d'une première exposition solo en terre québécoise pour l'Allemand d'origine, qui réside à Lac-Brome depuis une quinzaine d'années.

« À travers la multiplication d'une seule image, je redéfinis un lieu ayant sa propre énergie, un espace insoupçonné », dit-il. Sa conception d'une réalité en mouvement devient ainsi un hymne à l'imagination, un monde magique aux mille facettes, un tableau abstrait qui pique la curiosité.

Sans pour autant toujours reconnaître les bâtiments d'origine, on ressent l'âme de Paris dans certaines photographies, la démesure de New York dans d'autres, ou encore la grande soif culturelle de Milan.

Mais Axel Bussmeyer ne s'arrête pas là. Il propose une double exposition puisqu'il est aussi artiste-peintre. Et le contraste entre ses photographies et les tableaux de sa série *Deux chaises rouges* est saisissant. Autant les premières explorent de façon calculée les principes symétriques et les transformations mathématiques — rotation, translation, réflexion —, autant les seconds semblent surgir de façon instinctive, primitive, un peu à l'image des dessins qu'on retrouvait dans des grottes à l'ère de la préhistoire.

Contrairement à ses clichés, ce sont non pas des édifices, mais des individus qui composent la majorité des tableaux peints par M. Bussmeyer. « J'explore la dualité de la vie et la symbiose entre deux forces opposées, laisse-t-il savoir. L'amour et la haine, la vie et la mort, l'homme et la femme, la guerre et la paix, etc. »

CHANGEMENT RADICAL

Axel Bussmeyer est originaire de Munich. Il a fait carrière en photographie commerciale, œuvrant pendant 30 ans pour les plus grandes agences internationales. Il a vite gravi les échelons pour devenir designer puis directeur artistique.

Un jour, il a tout laissé tomber ; il était mûr pour un changement radical de vie. « Je suis venu m'établir dans les Cantons-de-l'Est, j'ai acheté une érablière, et j'ai commencé à chasser. J'avais besoin de me retrouver dans la nature, de faire quelque chose de manuel. Je n'ai pas retouché à une caméra ni à mes pinceaux pendant 10 ans », raconte-t-il.

Il a renoué avec l'art il y a à peine deux ou trois ans. Déjà, il a exposé à Munich, Milan, Paris, New York et Los Angeles, en plus d'avoir reçu de nombreux prix pour ses œuvres.

Il travaille actuellement à trouver une façon pour marier ses deux passions : la peinture et la photo.

La double exposition d'Axel Bussmeyer se tiendra au Musée Bruck de Cowansville jusqu'au 7 juillet. Le vernissage a lieu ce samedi 12 mai, à 14 h.



Le photographe et artiste-peintre Axel Bussmeyer a exposé à Munich, Milan, Paris, New York et Los Angeles, et a reçu de nombreux prix pour ses œuvres. Il présente une toute première exposition solo en terre québécoise au Musée Bruck de Cowansville jusqu'au 7 juillet. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION



5303085



5282116

ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD

Le PEI pourrait disparaître



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

LAC-BROME — L'école primaire Saint-Édouard, à Lac-Brome, pourrait ne plus offrir le Programme d'éducation internationale (PEI) à partir de la prochaine année scolaire.

Implanté depuis quatre ans, ce programme enrichi est impopulaire auprès des enseignants, qui le trouvent contraignant, en plus d'être onéreux pour l'établissement du chemin Knowlton.

Mais le PEI reste populaire auprès de la communauté, et les élus de Lac-Brome sont inquiets qu'il puisse être relégué aux oubliettes.

« C'est un joyau de notre milieu, un élément qui pèse dans la balance dans le choix des familles qui viennent s'établir ici », indique le maire Richard Burcombe dans un communiqué.

« Beaucoup de parents ont travaillé très fort pour l'obtenir. Pas question de baisser les bras. »

COMITÉ

Comme ça s'est déjà fait dans le passé, Saint-Édouard a consulté les parents et son personnel afin de l'aiguiller dans la voie à suivre.

Cette fois-ci, un comité a été mis sur pied en début d'année pour entamer une « réflexion commune » et proposer une recommandation au conseil d'établissement (CE), qui devra trancher.

Selon nos informations, les membres de ce comité sont divisés sur la recommandation à fournir. La décision finale doit être prise à la prochaine assemblée du CE qui se tiendra le 14 mai, en soirée, à l'école Saint-Édouard.

Joints jeudi, la directrice Lysanne Legault et le président du CE, Martin Boyer, ont été peu bavards sur l'état de la situation, laissant planer un flou quant au futur du PEI.

> La décision finale doit être prise à la prochaine assemblée du CE qui se tiendra le 14 mai, en soirée, à l'école Saint-Édouard

« Un comité a été formé pour actualiser notre projet éducatif, a dit M^me^ Legault. On regarde nos valeurs et nos intentions pour voir avec quel moyen nos élèves veulent réussir le mieux possible. Il s'agit d'une réflexion commune. »

La directrice de Saint-Édouard admet toutefois que le comité « regarde d'autres options » que le PEI.

FINANCES

Le directeur général de la commission scolaire du Val-des-Cerfs, Éric Racine, confirme que le PEI est bel et bien remis en question à Lac-Brome. « C'est le milieu qui va décider, soit le CE », dit-il.

Refusant de se prononcer sur la lassitude alléguée des enseignants, M. Racine précise que l'aspect financier est aussi au cœur du problème.

« C'est clair que le PEI vient avec des frais, autant pour l'école que pour les parents, et ce n'est pas une école très populeuse, en plus des coûts pour la formation continue du personnel et l'approche pédagogique. »

Il en coûte présentement 180 $ pour chaque élève fréquentant l'école Saint-Édouard.

AIDE

En entrevue, le maire de Lac-Brome, Richard Burcombe, souligne que l'école a besoin de récolter 23 000 $ d'ici la prochaine rentrée pour renflouer ses coffres.

La Ville se dit prête à aider — « on va essayer de trouver des partenaires et des moyens de subventionner ça », dit le maire —, mais elle est peu encline à délier davantage les cordons de sa propre bourse.

« Ça sera aux élus de décider, mais si on donne à une école il faudra aussi en donner à l'autre [NDLR : la Knowlton Academy, gérée par la commission scolaire Eastern Townships]. »

Des collectes de fonds sont envisagées. « Mais 23 000 $, c'est beaucoup », dit le maire.

TRANSPORT SCOLAIRE

Grève prévue le mardi 15 mai

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

Près de 9000 élèves de la commission scolaire du Val-des-Cerfs, d'Eastern Townships et d'écoles privées pourraient être privés de transport scolaire le mardi 15 mai.

Une journée de grève de certains transporteurs scolaires a été annoncée pour cette journée, a indiqué Val-des-Cerfs dans un communiqué, jeudi. Plusieurs régions du Québec sont aussi touchées.

Dans l'est de la Montérégie, il s'agit d'Autobus Granby et d'Autobus Yamaska, affiliés à la CSN et qui desservent les municipalités de Granby, Bromont, Farnham, Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Joachim-de-Shefford, Roxton Pond et Waterloo.

En tout, 98 des 211 circuits d'autobus gérés par Val-des-Cerfs — et qui se rendent dans 31 écoles — sont susceptibles d'être interrompus. Les écoles restent toutefois ouvertes. D'autres circuits pourraient être annulés sans préavis puisque « d'autres compagnies pourraient être solidaires et ne pas travailler », indique Paule-Andrée Bouvier, directrice des communications et des affaires corporatives à la commission scolaire.

« C'est hors de notre contrôle, mais on encadre de notre mieux », dit M^me^ Bouvier. Val-des-Cerfs invite aussi ses directeurs d'établissements à « faire des accommodements » afin que les élèves puissent arriver plus tôt et rester plus tard, au besoin, pour donner un coup de pouce aux parents.

GRÈVE ILLÉGALE ?

Il n'est pas non plus exclu qu'un règlement survienne d'ici mardi et coupe court au débrayage annoncé. Selon M^me^ Bouvier, il s'agit d'une grève illégale puisqu'un préavis de sept jours aurait dû être transmis. Il n'a pas été possible, jeudi, de joindre le président du syndicat d'Autobus Granby.

Insatisfaits de leur salaire, les chauffeurs d'autobus scolaire affiliés à la CSN avaient prévu un « printemps chaud » en conférence de presse, cet hiver. Ils se sont dotés d'un mandat de grève de six jours en avril. Leur salaire horaire oscille entre 12 $ et 22 $ selon les régions, avec une moyenne à 17,86 $. Chez Autobus Granby, le salaire horaire est de 20,29 $.

La liste des circuits touchés peut être consultée sur le site internet de Val-des-Cerfs.





LBA 25 ANS Avocats inc.



Me Caroline Rosa
Médiatrice familiale accréditée.

Vous mettez fin à votre union et souhaitez régler cela à l'amiable ?

La médiation c'est VOTRE solution !

*Possibilité de 5 heures subventionnées par le Gouvernement.

COWANSVILLE | FARNHAM | MAGOG
450 266-1700

www.lbaavocats.com

5289780

À qui appartient Desjardins ?

MICHEL LALIBERTÉ
CHRONIQUE
michel.laliberte@lavoixdelest.ca



Les membres des caisses Desjardins sont-ils les propriétaires de celles-ci ? Quand on pose la question aux administrateurs de ces établissements, ils nous assurent que c'est le cas. Mais des doutes subsistent.

Sur le site internet du Mouvement Desjardins, on peut lire ceci (j'ai surligné en gras les passages clés) :

« Les membres sont collectivement propriétaires de leur caisse.

Les membres peuvent participer à l'assemblée générale annuelle de leur caisse et élire les dirigeants.

Il s'agit d'un privilège distinctif que l'on ne retrouve que dans les institutions financières coopératives.

Le dirigeant élu représente les membres de sa caisse. […] »

Donc, en résumé, les personnes qui siègent au conseil d'administration des caisses sont élues par les membres de ces caisses. Et leur mandat est de représenter les membres.

Il faudrait peut-être réexpliquer cette hiérarchie à des administrateurs ainsi qu'à des employés des directions générales des caisses. Parce que j'ai eu la sérieuse impression la semaine dernière qu'ils se préoccupent plutôt des intérêts de la Fédération Desjardins, le grand parapluie administratif qui regroupe les 293 caisses de la coopérative.

Dans une série de reportages ces deux dernières semaines sur des résolutions de membres de Desjardins demandant que la Fédération cesse de financer des projets pétroliers liés aux sables bitumineux, j'ai discuté avec quelques administrateurs et dirigeants de caisses de la région. Voulant savoir également ce que pensait la Fédération de toutes les résolutions des assemblées générales l'exhortant de se retirer du secteur pétrolier, j'ai été surpris d'apprendre que la direction de la caisse Desjardins Granby—Haute-Yamaska lui avait demandé conseil pour répondre à mes questions…

La dame des relations publiques de la Fédération avec qui je me suis entretenu m'a expliqué que son équipe allait répondre au nom de la caisse de Granby—Haute-Yamaska. Bien que je lui ai fait remarquer que les caisses étaient autonomes et qu'elles avaient des conseils d'administration élus par les membres, elle a réitéré que la réponse viendrait de son service.

Le président du conseil d'administration de la Caisse Granby—Haute-Yamaska, André Moïse, et le directeur général de l'établissement, Serge Laflamme, malgré ma demande de leur parler au sujet de la résolution adoptée par leur assemblée générale, n'ont jamais communiqué avec moi.

La réaction de la direction de la caisse Desjardins de Rouville dans cette campagne anti-pétrole de membres de la coopérative a également suscité mon étonnement. Cette caisse ne tiendra pas d'assemblée générale cette année parce qu'elle vient de sortir d'un processus de fusion de six établissements. Ça n'a pas empêché un de ses membres, Jean-Paul Pelletier, d'écrire au conseil d'administration demandant qu'il adopte une résolution exigeant que la Fédération cesse de financer des projets pétroliers.

Lorsque j'en ai parlé au directeur général de la caisse, Jean-Luc Dasté, il a indiqué que les membres du conseil d'administration allaient en discuter. Puis il a eu cette déclaration inattendue : « Nous allons faire des vérifications pour voir quelle est la position corporative puis on va donner suite à la résolution. »

Oui, vous avez bien lu : la position corporative !

Au lieu de sonder la Fédération sur la question, ne serait-il pas plus pertinent que les administrateurs du conseil d'administration de la caisse Desjardins de Rouville consultent les membres de la caisse qui les ont élus à leur poste ?

Comment expliquer que des administrateurs confondent leur rôle ? Craignent-ils de déplaire aux dirigeants de la Fédération ?

Ce n'est pas d'hier que des critiques se font entendre à l'intérieur de la coopérative sur sa culture de gestion. Elle ressemble de plus en plus aux banques, disent-ils. C'est assez ironique parce qu'on se plaît chez Desjardins à se distancier des institutions financières privées et de leurs dirigeants payés des salaires indécents.

Comprenons-nous bien : Desjardins est une grande institution, qui depuis 1900 a permis au Québec de se développer économiquement et socialement, surtout en région où les banques refusaient souvent de financer les projets de Canadiens-français. Où serions-nous aujourd'hui comme peuple québécois sans cette inestimable contribution ?

L'étoile du mouvement a depuis pâli. On a même récemment retiré la ruche du célèbre logo de la coopérative. Étrange décision. La ruche ne symbolise-t-elle pas la force d'une collectivité, celle de ses millions de membres ?

Il est temps que Desjardins ramène ses membres au cœur de ses décisions et activités.

À ne pas manquer demain dans laVoixdel'Est

La liste des ventes de garage !

Annoncez la vôtre et recevez 10 $
pour une annonce classée dans laVoixdel'Est

Annonces classées : 450 375-8888

5299144

ATTAQUE DE TORONTO

Trois nouvelles accusations sont déposées

Alek Minassian est accusé d'avoir tué 10 personnes et d'en avoir blessé 16 autres

La Presse canadienne

TORONTO — Trois nouvelles accusations de tentative de meurtre ont été déposées jeudi contre l'homme accusé d'avoir tué 10 personnes et d'en avoir blessé 16 autres dans une attaque à la camionnette-bélier à Toronto le mois dernier.

Alek Minassian, 25 ans, de Richmond Hill en Ontario, était déjà accusé de dix chefs de meurtre au premier degré et de 13 chefs de tentative de meurtre.

Huit femmes et deux hommes sont morts après avoir été heurtés par un véhicule de location sur un trottoir achalandé du nord de Toronto le 23 avril.

La police avait d'abord affirmé qu'il y avait eu aussi 13 blessés ce jour-là, mais des informations additionnelles ont révélé depuis que trois autres personnes avaient été blessées — d'où les trois nouvelles accusations de tentative de meurtre déposées jeudi.

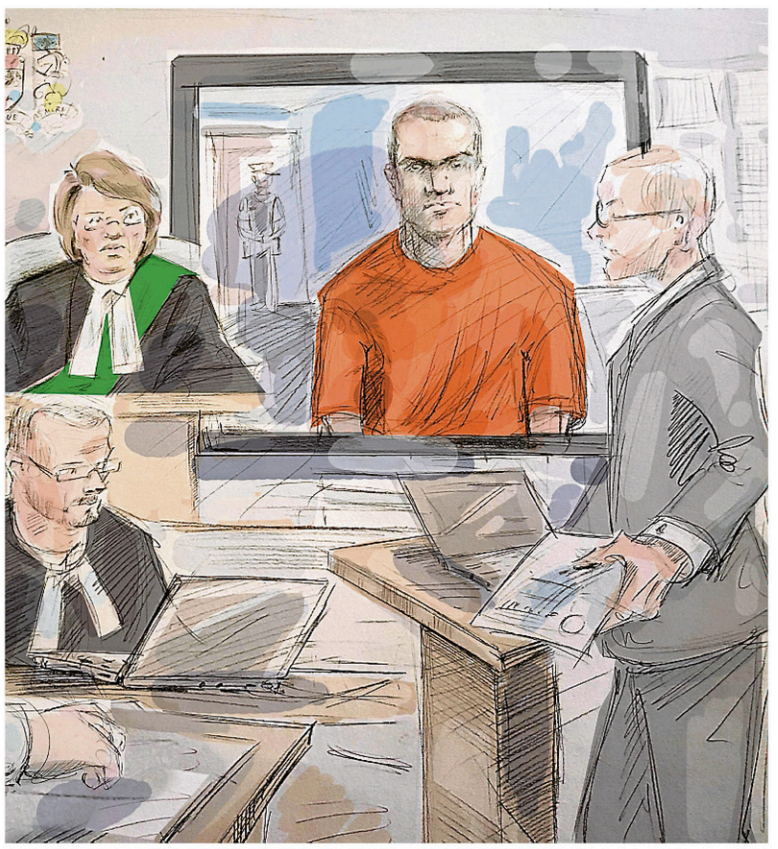
Alek Minassian a comparu jeudi par visioconférence et n'a pas dit un seul mot. La cause a été reportée au 14 septembre. À sa sortie du palais de justice, l'avocat de M. Minassian n'a pas voulu dire comment son client se portait.

«Ce n'est pas le moment de discuter de M. Minassian; cette ville est encore en deuil», a expliqué Boris Bytensky. «Plusieurs familles pleurent encore un proche ou sont au chevet d'un blessé. Nos pensées, celles de la famille Minassian les accompagnent.»

L'inspecteur Bryan Bott, à la tête de l'escouade contre les homicides à Toronto, avait affirmé peu après l'attaque que la police ignorait les motifs de l'assaillant, mais que la preuve alors disponible ne permettait pas de déposer des accusations de terrorisme. Me Bytensky a refusé de plaider devant les médias, jeudi.

«Je suis bien conscient de l'émoi suscité par cette affaire, et je le respecte. Je ne me mettrai pas à lancer des choses pour semer le doute dans l'esprit des gens», a-t-il répondu aux journalistes.

Les 10 personnes tuées le mois dernier étaient âgées de 22 à 94 ans; parmi ces victimes, on compte un étudiant sud-coréen et un Jordanien de 85 ans en visite chez des parents à Toronto.



Alek Minassian, 25 ans, de Richmond Hill en Ontario, était déjà accusé de dix chefs de meurtre au premier degré et de 13 chefs de tentative de meurtre. – PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE



5304804

opinions

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **CHRISTIAN MALO** Directeur de l'information **MARC GENDRON**

LA VOIX DES LECTEURS

La société de Frankenstein

La vie est un perpétuel combat. C'est en jetant un regard sur le parcours de l'évolution de la matière jusqu'à l'arrivée de la conscience humaine que nous découvrons très facilement la confirmation de cette idée. Il y a un perpétuel combat entre la vie et la matière, entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, entre l'empathie et l'indifférence, entre la connaissance et l'ignorance, entre la solidarité et la cupidité. À court terme, il est parfois difficile de voir le progrès, mais, à très long terme, cela devrait être encourageant. Est-ce réellement le cas ?

À partir des années 1750, les développements scientifiques et technologiques avaient commencé à changer la face de la terre, mais depuis 1945, les avancées dans ces domaines ont progressé à une vitesse folle. Et depuis l'arrivée de l'Internet, les spirales scientifiques et technologiques font des progrès qui dépassent possiblement notre capacité à contrôler leur impact sur nos vies, nos relations humaines et nos principes éthiques. Nous sommes en partie débordés et c'est cette idée qui explique le titre de cette lettre. Serions-nous entrés dans une société gouvernée par Frankenstein ?

Devant toute nouvelle invention, on retrouve presque toujours ce même tiraillement dans son utilisation : tantôt des effets positifs, tantôt des effets négatifs. La question que l'on est en droit de se poser en ce 21e siècle : les effets négatifs sont-ils en train de bousiller les acquis obtenus de peine et de misère depuis des décennies ? Le caractère insensible et inhumain des avancées scientifiques et technologiques est-il en train de réduire à peau de chagrin les comportements spécifiques aux femmes et aux hommes de notre temps ? L'intelligence artificielle et les machines vont — elles remplacer le cerveau humain et le cœur humain ? Les exemples de dérapages sont déjà suffisamment nombreux pour commencer à nous inquiéter.

Nous pouvons jouer des heures et des heures devant notre écran, seuls et loin des autres ; nous pouvons détruire et tuer la population de villages entiers sans voir le visage des femmes et des enfants ; nous pouvons remplacer des milliers de travailleuses et de travailleurs par des machines dont l'efficacité et la rentabilité sont exponentielles, mais au prix de conséquences fatales sur les écosystèmes et la santé des humains. Cela se vérifie dans tous les domaines : pêcheries, foresteries, industries agroalimentaires, communications, transports, industries manufacturières. On ne peut faire autrement que de constater les conséquences de ces nouveautés et elles ne sont pas toutes positives, loin de là. Pouvons-nous encore changer les choses ? La sixième extinction sera-t-elle causée par nos extraordinaires progrès scientifiques et technologiques ? Aurions-nous créé un Frankenstein ayant pour cerveau le logiciel du libre Marché et pour cœur la cupidité néolibérale ?

André Beauregard
Shefford

Québec debout : c'est mal parti

Les sept dissidents du Bloc québécois ont décidé de former un nouveau parti politique à Ottawa, sage décision selon moi. Mais de la façon dont vous amorcez cette procédure, c'est bien mal parti puisque vous ne vous entendez pas tous sur le fait d'accepter ou non des fédéralistes dans vos rangs. Pour avoir milité longtemps autant au PQ qu'au Bloc, puis-je vous donner un petit conseil, car je me souviens encore de la formation du PQ où Messieurs Lévesque et Bourgeault s'affrontaient. Depuis ce temps, ce parti a été continuellement l'objet de chicanes alimentées par des factions internes.

Ma suggestion, c'est que vous formiez un parti des Québécois à Ottawa qui n'est ni souverainiste ni fédéraliste, mais qui est là pour défendre les intérêts québécois. Étant le seul parti qui n'est pas sous la tutelle d'un parti pancanadien, vous pourriez quand même encourager le développement des intérêts canadiens, mais pas au détriment de ceux des Québécois. Vous voulez être un parti rassembleur donc vous devez être ouverts à tous et toutes en respectant les opinions et suggestions de ces derniers, aussi variées soient-elles.

Humblement je crois qu'avec une telle plate-forme électorale, vous avez des chances de réussite aux prochaines élections et de plus, vous n'aurez même pas à vous soucier du Bloc qui d'après moi va disparaître à cette élection comme le souhaitait au départ son fondateur M. Bouchard.

Il fut un temps où ce beau projet était réalisable. Je regrette qu'aujourd'hui certaines personnes s'en servent à des fins personnelles.

Yvon Lavoie
Granby

L'ALUMINIUM ÉCOLO...



LA VOIX DES LECTEURS

Légalisation du cannabis : éduquer pour ne pas banaliser

Le cannabis est une drogue largement consommée au Canada, mais dont les effets nocifs sont trop souvent sous-estimés. Heureusement, le projet de loi sur le cannabis fait l'objet d'une couverture médiatique étendue et représente l'un des enjeux sociétaux qui suscitent le plus d'intérêt public. Par contre, plutôt qu'être appuyée sur les faits et l'information scientifique, la rhétorique des opposants et des supporteurs provoque de vives réactions émotives de part et d'autre. Afin de contribuer sobrement à ce débat, j'ai participé le 20 avril dernier à un panel de discussion à l'Université Laval, conjointement avec deux autres sénatrices indépendantes du Québec — l'honorable Renée Dupuis et l'honorable Raymonde Saint-Germain. Le panel était complété par des représentants de Santé Canada, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que de l'Institut national de santé publique du Québec. Tous ont présenté une approche nuancée et rationnelle de la légalisation, laquelle fait trop souvent défaut.

Également présent, le président de l'association des étudiants et étudiantes de premier cycle (CADEUL) a dressé un constat préoccupant : la consommation de cannabis représente une pratique courante sur le campus et ailleurs au Québec. En général, les usagers ne perçoivent pas de risque significatif pour eux-mêmes. Pourtant, les études scientifiques démontrent clairement les effets néfastes de cette substance sur la santé humaine, en particulier lorsqu'elle est fumée. Le manque de sensibilisation de la population serait-il attribuable à la prohibition qui prévaut au Canada depuis 1923 ?

Les experts s'entendent pour dire que la criminalisation du cannabis n'engendre pas d'effet dissuasif. En prévision de l'entrée en vigueur de la légalisation, les différents paliers de gouvernement doivent mettre sur pied une campagne d'éducation et de sensibilisation majeure, sans quoi la réforme envisagée n'engendrera pas les résultats escomptés.

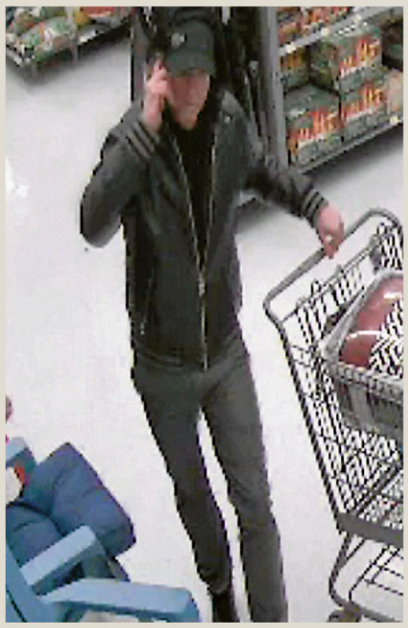
La sénatrice Saint-Germain et moi appuyons les principaux objectifs du projet de loi C-45 : écarter le crime organisé du lucratif marché du cannabis, tout en protégeant les jeunes et en créant un cadre juridique qui permettra aux personnes majeures de se procurer un produit contrôlé par une vente au détail encadrée et provenant d'une industrie bien réglementée. Il ne fait plus de doute que l'échec de la criminalisation a été démontré. Dans ce contexte, seule une stratégie globale basée sur la science et les faits nous permettra d'atteindre ces objectifs.

Le projet de loi fédéral est actuellement devant cinq comités permanents du Sénat. Pour produire une étude détaillée et exhaustive de la proposition du gouvernement, les sénateurs se doivent de laisser de côté leurs préjugés, peu importe qu'ils tendent à banaliser ou à diaboliser le cannabis.

D'ici le mois de juin, les sénateurs continueront leur second examen attentif, en ayant comme objectif de prendre des décisions éclairées dans l'intérêt des Canadiennes et des Canadiens. Gardons en tête cet enseignement important : la banalisation de la consommation de cannabis doit cesser, et la seule manière d'y parvenir passe par l'éducation et la sensibilisation du public.

L'honorable Rosa Galvez
Sénatrice indépendante du Québec

› RECHERCHÉ POUR UN VOL D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES



Le Service de police de Granby sollicite l'aide de la population pour résoudre un vol à l'étalage perpétré au Walmart, le 5 avril vers 13 h. Le suspect s'est rendu dans le rayon de l'électronique où il s'est emparé de sept boîtes d'écouteurs de marque urBeats3 et Powerbeats, pour une valeur totale de 1278 $. Il a ensuite emprunté une porte de secours donnant accès sur le côté du magasin pour réussir à quitter le commerce sans payer. Il est aussitôt monté du côté passager à bord d'un véhicule qui l'attendait. Le suspect recherché est âgé d'environ 25 ans. Il mesure 1 mètre 73 et pèse 73 kilogrammes. La voiture grise dans laquelle il a quitté est une Ford Focus quatre portes. Toute information à ce sujet doit être transmise à la détective Marie-Eve Miquelon au memiquelon@granby.ca ou au 450-776-8333, poste 3622. Les personnes qui veulent transmettre des informations de façon anonyme peuvent contacter Échec au crime au 1-800-711-1800.

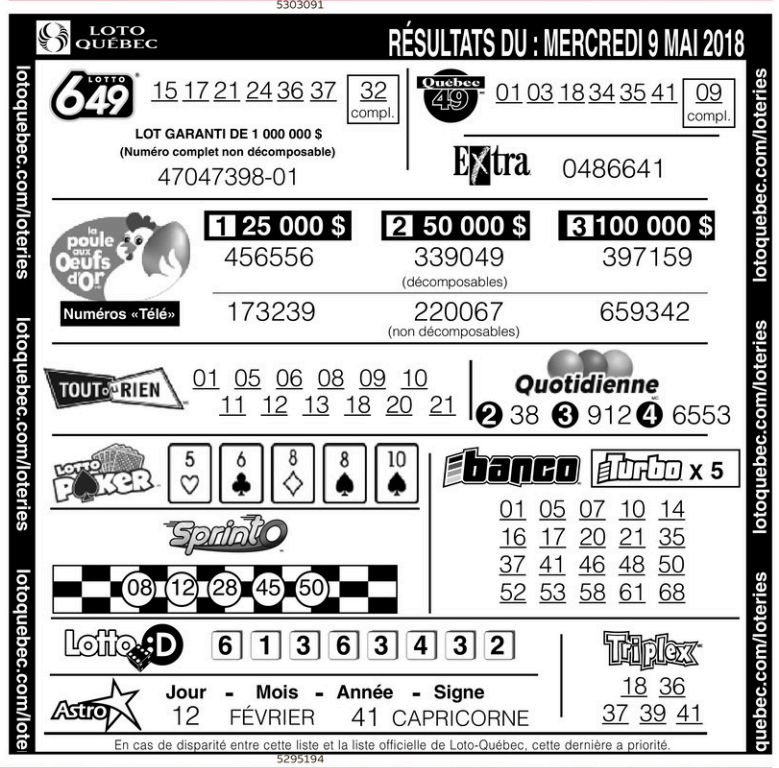
KARINE BLANCHARD — PHOTO FOURNIE PAR LE SERVICE DE POLICE DE GRANBY



5303091

› OUVERTURE DU RÉSEAU CYCLABLE DE L'ESTRIADE

Le réseau cyclable de l'Estriade, qui relie notamment les villes de Granby et Waterloo, est désormais ouvert pour la saison estivale. Grâce au faible dénivelé des pistes, les cyclistes de tous les niveaux pourront redécouvrir les paysages de la région le long des 97 kilomètres du réseau. **LA VOIX DE L'EST** — PHOTO FOURNIE PAR CARTHY 2016



5295194



5284827

politique

Accommodements : Vallée «manque de volonté politique», dit le SFPQ

Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) reproche à la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, d'avoir « déposé plus de questions que des lignes directrices », au lendemain de son annonce sur le traitement des accommodements religieux.

« Choqué » et « déçu », le président du SFPQ ne mâche pas ses mots pour dénoncer la manière dont la ministre Vallée mène le dossier. « On les a élus pour qu'ils prennent des décisions », mais ce qui est présenté ne répond à aucune question, critique Christian Daigle.

« Elle nous avait dit en octobre 2017 qu'elle arriverait avec des exemples concrets d'application de la loi », a dit M. Daigle, sauf que ce qui a été présenté mercredi sera « ingérable » et témoigne du « manque de volonté politique » de la ministre.

Le président du SFPQ est sévère quant à la méthode de traitement au cas par cas mise de l'avant par M^me^ Vallée. « La pluralité des réponses aux demandes d'accommodement va créer un foutoir total », a-t-il lancé. « D'un ministère à l'autre, d'un centre de services à l'autre, la façon d'interpréter [les demandes] va pouvoir changer. »

Il souligne également que dans certains centres de services, aucune personne ne pourrait répondre à une demande d'accommodement, faute de personnel.

M. Daigle refuse que les membres du SFPQ, qu'il représente, écopent de ce qui est mis en place par le gouvernement.

« Je ne veux pas que les employés soient tributaires de la décision qui sera prise sur une demande d'accommodement », a-t-il commenté. « Je ne veux pas que mes membres subissent les contrecoups. »

Mercredi, la ministre de la Justice a présenté six lignes directrices qui permettent, selon elle, de clarifier la loi 62 sur la neutralité religieuse de l'État et de donner des balises à ceux qui doivent prendre des décisions sur des demandes d'accommodement.

JEAN-FRÉDÉRIC MOREAU

PRÉSIDENCE DE LA CAMPAGNE DU PLQ

Taillefer se défend d'être en conflit d'intérêts



JEAN-FRÉDÉRIC MOREAU
jfmoreau@lesoleil.com

Philippe Couillard se réjouit qu'Alexandre Taillefer ait accepté de présider la prochaine campagne électorale du Parti libéral du Québec (PLQ), mais ne pense pas que l'homme d'affaires soit en conflit d'intérêts et qu'il doive retirer ses billes des médias qu'il possède.

« C'est un président de campagne, ce n'est pas un candidat à un poste électif. Dans le passé, les présidents de campagne ne se sont pas départis de leurs intérêts puisque c'est le temps de la campagne », a répondu promptement le premier ministre. Il ne pense pas que sa nouvelle recrue est en conflit d'intérêts.

Alexandre Taillefer non plus ne se croit pas en position de conflit d'intérêts, malgré le fait qu'il soit propriétaire de deux médias (*L'actualité* et *Voir*) et qu'il soit inscrit au Registre des lobbyistes.

« Je ne suis pas en conflit d'intérêts, je n'ai pas un rôle d'élu, je ne me présente pas pour être ministre », s'est défendu M. Taillefer lors d'une mêlée de presse diffusée par Radio-Canada. « Je ne pense pas qu'un mensuel [comme *L'actualité*] ait une influence sur une campagne qui se passe au quotidien », a-t-il avancé.

Le ministre libéral Pierre Moreau a toutefois convenu que l'ex-dragon devait « prendre toutes les mesures que tous ceux qui s'engagent en politique doivent prendre, c'est-à-dire être prudent, être transparent ». Lors de la période de questions, la députée péquiste Agnès Maltais a questionné l'intégrité de M. Taillefer, puisque l'homme d'affaires est inscrit au Registre des lobbyistes et aurait fait de la représentation auprès du premier ministre pour des modifications réglementaires, a-t-elle soutenu. « Depuis combien de temps est-il en discussion pour être président de la campagne électorale et l'a-t-il été en même temps qu'il était lobbyiste? », a demandé la députée.

À cela, le leader parlementaire Jean-Marc Fournier n'a pas manqué de faire allusion à l'ancien chef du Parti québécois et actuel dirigeant de Québecor, Pierre Karl Péladeau, qui avait placé ses avoirs dans une fiducie sans droit de regard alors qu'il siégeait à l'Assemblée nationale.

Révolté par la réaction du premier ministre, M. Péladeau s'est exprimé sur les médias sociaux. « Bonne vieille règle du 2 poids, 2 mesures et de l'imposture libérale du chef du PLQ. Il n'exigera pas de fiducie à son nouveau directeur de campagne parce qu'il ne sollicite pas un mandat électif. Mais, ne travaillera-t-il pas avec un PM élu? », a écrit le président de Québecor sur Twitter.

OPINIONS DIVERGENTES

Alexandre Taillefer s'est déjà prononcé en faveur d'une réforme du mode de scrutin et de la hausse du salaire minimum à 15 $ l'heure, ce à quoi le Parti libéral s'est jusqu'à ce jour opposé.

« De toute évidence, M. Taillefer a abandonné ses principes. C'est quelqu'un qui se disait pour le 15 $ de l'heure, qui se disait pour la transition écologique, pour la réforme du mode de scrutin. On ne peut pas être progressiste et faire campagne pour un des partis qui ont défait le plus le filet social », a réagi le co-porte-parole de Québec solidaire Gabriel Nadeau-Dubois.

Le premier ministre ne s'en fait pas outre mesure. « Alexandre Taillefer personnifie une partie de ce qu'est le nouveau Québec. C'est une très bonne nouvelle et je comprends que les partis d'opposition vont être secoués un peu », a-t-il dit. « J'adore le fait qu'on ait des opinions diverses dans notre groupe sur plusieurs sujets. Un leader fort s'entoure de gens forts », a poursuivi M. Couillard.



« Je n'ai pas un rôle d'élu, je ne me présente pas pour être ministre », fait valoir Alexandre Taillefer, fraîchement nommé président de la campagne électorale du Parti libéral. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Alexandre Taillefer a confirmé jeudi matin sur Twitter qu'il allait diriger la campagne de Philippe Couillard, après que le journal *La Presse* ait d'abord révélé la nouvelle.

L'ex-dragon au PLQ... et au PQ

Alexandre Taillefer dirigera la campagne du Parti libéral du Québec (PLQ), tout en étant membre du Parti québécois (PQ), selon plusieurs sources. M. Taillefer aurait renouvelé son abonnement « il y a quelque temps », dit-on, et ce, jusqu'en 2020.

Au Parti québécois, on ne peut confirmer cette information, soulignant que la liste des membres du PQ est confidentielle. S'il se dit ni souverainiste ni péquiste, Alexandre Taillefer a également fait un don de 250 $ à la campagne de Jean-François Lisée lors de la course à la direction du PQ, en 2016.

Selon le registre du Directeur général des élections du Québec, M. Taillefer a également fait plusieurs dons à différents partis politiques au cours des dernières années. **JEAN-FRÉDÉRIC MOREAU**

ORDRE DU CANADA

Louise Boisvert décorée à Rideau Hall

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Louise Boisvert a reçu l'Ordre du Canada, jeudi, lors d'une cérémonie protocolaire à Rideau Hall, à Ottawa. C'est très émue que l'ancienne présidente éditrice de *La Tribune* et de *La Voix de l'Est* a été décorée par son Excellence la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada.

Mme Boisvert a été présentée comme une femme d'affaires respectée et engagée qui s'évertue, depuis près de 40 ans, pour faire une différence dans sa communauté. Que ce soit dans le domaine de l'éducation où elle a lutté contre le décrochage scolaire, par son travail de leader au sein de l'équipe de *La Tribune* et de *La Voix de l'Est* ou par son implication auprès de divers organismes caritatifs visant à réduire la pauvreté dans la région.

« C'est très émouvant. Au début, j'avais le trémolo, mais je me suis ressaisie. Et c'est très impressionnant d'entendre le parcours et les réalisations de toutes les autres personnes décorées en même temps que moi », a raconté celle qui était accompagnée de son conjoint, Louis Côté, et de leurs quatre enfants lors de la cérémonie.

« Le mot qui me vient en tête, c'est : fierté. Fierté de tout ce que Louise a fait au cours des années », a commenté M. Côté.

Dans le discours de présentation de Mme Boisvert, il a aussi été question de son style de gestion rassembleur, de sa capacité à mobiliser son entourage, de son engagement inspirant et de sa ténacité, terme traduit en anglais par son « *unbreakable determination* ».

« C'est une belle reconnaissance nationale qui revient à toute la région de l'Estrie et à tous ceux avec qui j'ai fait du bénévolat au fil des ans », note Mme Boisvert, qui a décrit l'honorable Julie Payette comme une femme très chaleureuse.

La gouverneure générale du Canada a remis l'Ordre du Canada à trois Compagnons, 12 Officiers et 30 Membres lors de la cérémonie d'investiture organisée jeudi dans la capitale nationale.

Créé en 1967, l'Ordre du Canada, une des plus prestigieuses distinctions honorifiques civiles au pays, reconnaît des réalisations exceptionnelles, le dévouement remarquable d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation. Près de 7000 personnes de tous les milieux ont été investies de l'Ordre. Leurs contributions sont diverses, mais toutes ont permis d'enrichir la vie d'autrui et reflètent la devise de l'Ordre : *Desiderantes meliorem patriam* (ils désirent une patrie meilleure).

Rappelons que l'ancien maire de Sherbrooke Jean Perrault a aussi reçu l'Ordre du Canada récemment.

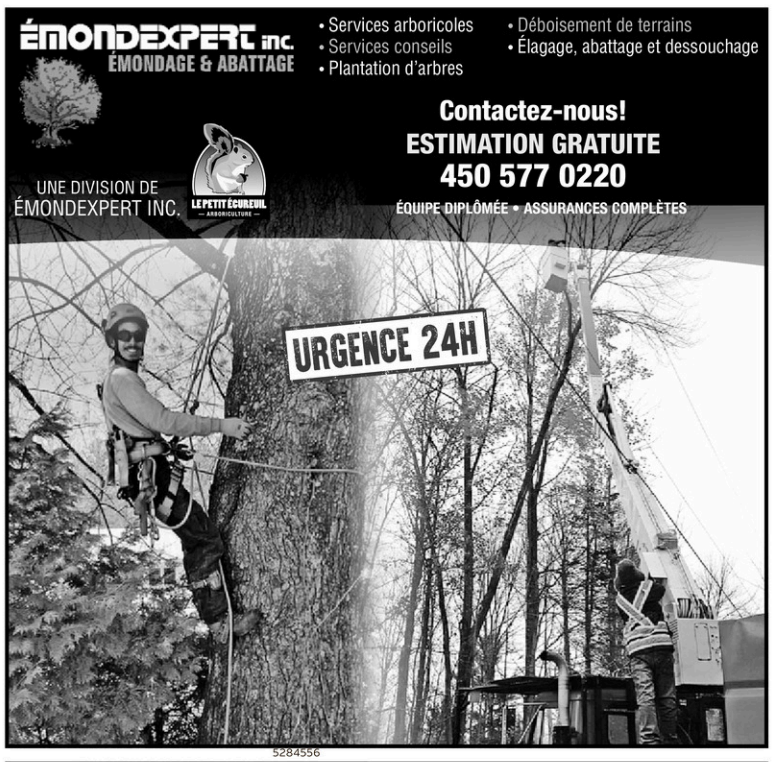


La gouverneure générale du Canada, Julie Payette, a remis l'Ordre du Canada à Louise Boisvert jeudi, lors d'une cérémonie protocolaire à Rideau Hall, à Ottawa. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Plus qu'un conseiller...
...un ami depuis 25 ans
YVES PAQUETTE
Courtier immobilier
2%* *SOUS CERTAINES CONDITIONS
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
CELL.: 450 775-9940 BUR.: 450 378-4120
ESTIMATION GRATUITE
5296768

ENCORE ET TOUJOURS LÀ POUR VOUS SERVIR
• CUISINES
• VANITÉS
• MEUBLES SUR MESURE
• COMPTOIRS DE TOUT GENRE
• PROJETS COMMERCIAUX
• RESTAURATION D'ARMOIRES
• ETC.
RÉALISEZ ET CUISINEZ VOS RÊVES
CUISINE MARIO LAPLANTE
450 223-4165
11, rue Quintal, St-Liboire
Mario Laplante
Créateur de cuisine depuis plus de 30 ans
5303303

FINI LA PEUR DU DENTISTE!
Une nouvelle dentiste dans notre équipe
Vous êtes craintif et nerveux lors de vos visites chez le dentiste?
Nous avons la solution pour vous : la sédation consciente au protoxyde d'azote!
• Diminue le stress et l'anxiété
• Excellente alternative à l'anesthésie générale
CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE Dre VALÉRIE KHALIL
ON S'OCCUPE DE VOTRE SOURIRE!
475, rue Dufferin, Granby
450 360-0660
www.dentistegranby.com
Dre Geneviève Lekuiko pour vos traitements de dentisterie générale
Prenez rendez-vous dès maintenant!
5297103



5284556



5285479

ARMES À FEU

Trudeau ouvert à une vérification plus sévère des antécédents

STÉPHANE BOUCHARD
La Presse canadienne


En mars dernier, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-71, qui resserre certains contrôles et qui encadre la vente d'armes à feu. Ce projet de loi éliminerait aussi des mesures mises en place sous le gouvernement Harper.
— PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

SAGUENAY — Le premier ministre Justin Trudeau s'est dit ouvert, jeudi, à l'idée de procéder à des vérifications plus rigoureuses de la santé mentale de ceux qui désirent faire l'acquisition d'une arme à feu.

Lors des procédures judiciaires d'Alexandre Bissonnette, qui a plaidé coupable en mars dernier à six chefs d'accusation de meurtre au premier degré et six chefs d'accusation de tentative de meurtre pour l'attentat de la mosquée de Québec en janvier 2017, on apprenait qu'il détenait légalement ses armes même s'il avait déjà été traité pour des troubles de santé mentale. Il lui a suffi de mentir à la GRC pour pouvoir se procurer en toute légalité ses armes, le corps policier se fiant à sa parole.

En mars dernier, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-71, qui resserre certains contrôles et qui encadre la vente d'armes à feu. Ce projet de loi éliminerait aussi des mesures mises en place sous le gouvernement Harper.

Questionné sur la possibilité de modifier ce projet de loi pour y inclure des dispositions encore plus sévères, particulièrement sur la santé mentale des acheteurs, M. Trudeau a affirmé qu'il allait prendre cette idée en considération.

« On est toujours ouvert à de nouvelles suggestions, à l'amélioration, mais c'est un pas important qui va protéger nos communautés, protéger nos citoyens et respecter les droits des Canadiens », a déclaré le premier ministre lors d'une conférence de presse à Saguenay.

Selon M. Trudeau, le projet de loi dans sa forme actuelle est déjà un pas dans la bonne direction et il existe un consensus sur cette question.

« On a ajouté plusieurs éléments au contrôle des armes à feu dans ce projet de loi. Nous savons que d'avancer avec des mesures concrètes et raisonnables pour protéger les citoyens de la violence faite avec les armes à feux, c'est quelque chose que tout le monde veut, il n'y a pas de débat là-dessus. Nous allons continuer à chercher à protéger les citoyens et à assurer un meilleur contrôle des armes à feu », a-t-il précisé.

Le projet de loi C-71 propose plusieurs mesures qui rendent plus contraignant le commerce des armes. Par exemple, les vendeurs devront conserver pendant 20 ans un registre de leurs ventes. Les acheteurs, dans la forme actuelle du projet de loi, subiront des vérifications plus exigeantes.

Plus tôt cette semaine, le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a affirmé lui aussi vouloir étudier une proposition modifiant ce projet de loi, les familles des victimes de l'attentat à la mosquée de Québec lui ayant demandé d'interdire complètement les armes d'assaut au pays.



5303613

JEUNES EN SURPOIDS

Plus intimidés que les autres à l'école

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Le poids est la caractéristique pour laquelle les jeunes sont le plus intimidés à l'école au Québec, bien au-delà de l'ethnie, la religion, la performance scolaire ou le fait de vivre avec un handicap.

C'est ce que démontrent les résultats d'une étude menée par la chercheuse Annie Aimé, de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Les travaux de la professeure, présentés jeudi au congrès de l'ACFAS, permettent de conclure que 17,5 % des jeunes intimidés à l'école l'ont été en raison de leur surpoids. La proportion de victimes taxées parce qu'elles étaient maigres tourne autour de 15 %.

L'étude d'Annie Aimé a été réalisée en 2014, avec le soutien de l'Association pour la santé publique du Québec. Son échantillon était formé de quelque 800 jeunes répartis dans 78 écoles québécoises. À partir des entrevues réalisées, elle a pu dresser des constats troublants. Parmi eux, le fait que 90 % des adolescents de 14 à 18 ans ont déclaré avoir été témoins d'intimidation liée au poids entre les murs de leur établissement scolaire. Le pourcentage de jeunes qui ont dit avoir vu de tels gestes « souvent » oscille autour de 30 %.

Au Québec, près de 45 % des jeunes du secondaire croient que le poids est la raison principale pour laquelle on se fait intimider à l'école.

« Plus le poids est élevé, plus le risque d'intimidation est grand. Les jeunes en situation de surpoids sont plus à risque d'être agressés verbalement. Le poids est un facteur qui prédispose à l'intimidation et la réussite scolaire ne protège pas les victimes », a résumé Annie Aimé, qui s'est exprimée dans le cadre d'un colloque intitulé « Comment l'environnement scolaire peut-il contribuer à la santé et au bien-être des jeunes ? ».



La professeure Annie Aimé est l'une des rares chercheuses à s'être penchée sur la question de l'intimidation liée au poids dans les écoles du Québec. — PHOTO LE QUOTIDIEN

CONSÉQUENCES GRAVES

Les conséquences de l'intimidation en lien avec le poids peuvent être très graves. Les jeunes victimes sont à risque de développer des maladies cardiovasculaires et de l'hypertension, d'avoir une faible estime d'eux-mêmes et de devenir dépressives.

Ces adolescents, qui vivent du rejet et de l'isolement et qui ressentent une insatisfaction corporelle, peuvent avoir des idées suicidaires et abuser de substances. Leurs résultats scolaires auraient tendance à baisser et ils seraient enclins à s'absenter plus souvent de l'école que les autres élèves. La prise de poids est aussi l'une des conséquences potentielles de l'intimidation liée au surpoids cernées par la recherche d'Annie Aimé.

L'étude de l'UQO s'inscrit dans un champ de recherche plutôt vierge. L'équipe a recensé autour de 150 articles scientifiques rédigés entre 1997 et 2013, lesquels se penchaient sur l'évaluation de quelque 275 programmes pour contrer l'intimidation à l'école. Aucune ne traitait de la stigmatisation sur le poids. Il s'agit toutefois d'un enjeu majeur qui affecte beaucoup de jeunes, et ce, dès le primaire.

LES VICTIMES NE SE CONFIENT PAS

Par ailleurs, l'étude d'Annie Aimé relève que 81 % des victimes d'intimidation liée au poids ne se sont pas confiées à des adultes de leur école.

« Les jeunes s'isolent. Certains affirment que ce sont tout simplement des blagues », note la chercheuse.

Parmi les défis identifiés figure donc l'importance de reconnaître les situations d'intimidation en lien avec le poids. Citant un extrait du manifeste de la Fondation Jasmin Roy, dans lequel des jeunes ont clairement nommé leur désir de se sentir protégés par leur milieu scolaire, la professeure a plaidé en faveur de plus de communication.

« Je pense que les écoles, les adultes veulent vraiment aider les jeunes. Mais quelque chose dans le dialogue est perdu », constate-t-elle.

Un guide pour les intervenants

L'organisme Équilibre, dont la mission est de prévenir et diminuer les problèmes liés à l'image corporelle, lance une campagne visant à contrer l'intimidation liée au poids à l'école.

Un guide destiné aux intervenants de 800 écoles secondaires du Québec est en cours de diffusion. Le document propose six pistes d'action pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation.

Parmi elles : prendre conscience du phénomène et de son ampleur, reconnaître son rôle de modèle et l'influence de ses propres croyances, offrir un climat scolaire favorisant l'acceptation de la diversité corporelle et renforcer la capacité des jeunes à prévenir les gestes de violence.

Les auteurs proposent aussi aux professionnels d'intervenir de façon spécifique lors de situations de violence et d'impliquer les personnes significatives dans la vie des jeunes.

MÉLYSSA GAGNON

VVÖG
MODE POUR HOMME ET FEMME
LES PLUS GRANDES COLLECTIONS. RIEN DE MOINS.
MICHAEL KORS TRICOTTO VERO MODA Joseph Ribkoff Desigual smash!
150, RUE PRINCIPALE GRANBY | T. 450 372-3221 | VVOG.CA
5296923

#1 en accessoires de salle de bain et cuisine
PLOMBERIE SABOURIN Ltée
Notre rapport qualité-prix est IMBATTABLE depuis 33 ans!
632, rue Dufferin, Granby 450 372-1138
www.plomberiesabourin.com
5301313

CHARLEVOIX ACCUEILLE LE MONDE

Série 2 de 4

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

Les 8 et 9 juin, l'attention se tournera vers Charlevoix à l'occasion du Sommet réunissant les chefs d'État des sept pays industrialisés formant le G7. Les quelque 30 000 citoyens répartis dans les 13 municipalités de Charlevoix se préparent depuis des mois en vue de cet événement mondial. Dans cette série, le **Groupe Capitales Médias** aborde les grands thèmes de ce sommet tel que vus et vécus par les Charlevoisiens.

La place des **femmes**

Depuis longtemps, la voix des femmes trouve son écho dans les montagnes de Charlevoix. Artistes, artisanes, politiciennes, enseignantes, syndicalistes et femmes d'affaires puisent ici l'inspiration nécessaire pour continuer d'avancer. Hommage aux femmes-monuments de Charlevoix !

La série *Le Temps d'une paix* a longtemps contribué à promouvoir la beauté des paysages de Charlevoix. On y a aussi découvert la force de caractère d'une femme de tête qui, au début du 20e siècle, n'avait pas froid aux yeux. Sur les traces de Rose-Anna, et bien avant, plusieurs femmes de Charlevoix se sont illustrées et continuent de le faire aujourd'hui à leur manière, puisant leur inspiration entre mer et montagnes.

AGRICULTRICES DANS L'ÂME

Les **Petites-Franciscaines-de-Marie** s'installent à Baie-Saint-Paul en 1891 et commencent l'exploitation de la ferme Saint-Ambroise qui assurera durant de nombreuses décennies la subsistance des pensionnaires de l'Hospice Sainte-Anne et de leur communauté, soit près de 1000 personnes au plus fort de la production. Elles exploiteront à la fois un troupeau de vaches, une laiterie, une porcherie, un poulailler, un rucher et même une centrale électrique. « Ces femmes étaient non seulement des pionnières en soins de santé, c'était aussi des femmes d'affaires averties. Leur ferme était un modèle de rentabilité agricole », avance l'historien Serge Gauthier. « Dans les années 50, on confinait souvent les déficients intellectuels dans des asiles. Les Sœurs faisaient plutôt travailler au jardin les pensionnaires de l'Hospice. C'était leur façon de les valoriser. »



La ferme Saint-Ambroise des Petites-Franciscaines-de-Marie – Photo : Archives des Petites Franciscaines de Marie

FEMMES ENGAGÉES

Thérèse Forget Casgrain (1896-1981)

Thérèse Forget Casgrain – fille du financier Rodolphe Forget – est récompensée de son travail acharné quand est enfin accordé aux femmes le droit de vote, en 1940. Sa contribution aux activités politiques, sociales et syndicales de la région est énorme : elle siège au Conseil fédéral du salaire minimum, fait partie du Conseil de la santé au Canada et du Conseil canadien du développement social, milite à titre de candidate libérale indépendante dans Charlevoix-Saguenay et fonde la Fédération des femmes du Québec avant d'être nommée au Sénat du Canada par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau en 1970, à l'âge de 74 ans.



Thérèse Forget Casgrain – Photo : Archives LeSoleil



Laure Gaudreault – Photo : Collection Société d'histoire de Charlevoix

Laure Gaudreault (1890-1975)

Enseignante de formation, Laure Gaudreault change littéralement le milieu de l'éducation au Québec en créant, en 1936, le premier syndicat d'institutrices rurales au Québec. En 1937, elle devient présidente de la Fédération provinciale des institutrices rurales du Québec, l'ancêtre de la Centrale d'enseignement du Québec, devenue en 2000 la Centrale des syndicats du Québec.

Photo : René Bouchard



La mémoire collective est une priorité pour la tisserande Anne-Marie Hamel qui arrive dans Charlevoix au milieu des années 70. « Encore aujourd'hui, peut-être même davantage, la transmission des savoir-faire est quelque chose d'essentiel », convient l'artisane. Ses créations mettent notamment en valeur le boutonné de Charlevoix, une technique ancestrale qu'elle maîtrise à la perfection.

Anne-Marie Hamel : porteuse de traditions

5295830



La force des Simard

Dre CHANTAL SIMARD

Chantal Simard est née à Baie-Saint-Paul. Il y a 36 ans, elle devient la première femme médecin de Charlevoix. Médecin de famille à la Coopérative de santé, elle a toujours fait de la santé une priorité. « C'est une vocation. Maintenir des soins de santé de qualité en milieu rural est un défi constant ». Dans le dossier de reconstruction de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul en 2010, elle a milité en tant que présidente de l'ACMDP (Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec) pour qu'y soit conservé, entre autres, le statut de traumatologie primaire.

CLAUDETTE SIMARD

Conseillère de Saint-Urbain durant 22 ans, mairesse depuis 2009, Claudette Simard a beaucoup fait pour le développement social et économique de sa région. La préfet de Charlevoix est aussi présidente de la Conférence des préfets de la région de la Capitale-Nationale depuis cinq ans. « Pour faire avancer les choses, tout doit d'abord passer par l'écoute et l'empathie. C'est ainsi qu'on gagne le respect et qu'on va chercher l'adhésion », avance Mme Simard. Depuis plus de 30 ans, elle est un modèle pour de nombreuses femmes qui s'engagent dans le monde politique.



Claudette Simard – Photo : CihoFm

CAROLINE SIMARD

Députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré, Caroline Simard est aussi adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme. La députée brille par sa qualité d'écoute et sa façon déterminée d'encourager les initiatives pour une meilleure répartition de la richesse dans sa collectivité. On dit qu'elle serait à l'origine de plein de projets pour mettre Charlevoix sur la map : parlez-lui du Club Med pour voir ! C'est un peu son bébé vous dira-t-elle. Pour la députée, ce projet arrive à point pour bonifier l'offre touristique 4 saisons et favoriser l'essor économique de toute une région.



Caroline Simard – Photothèque Le Soleil, Patrice Laroche

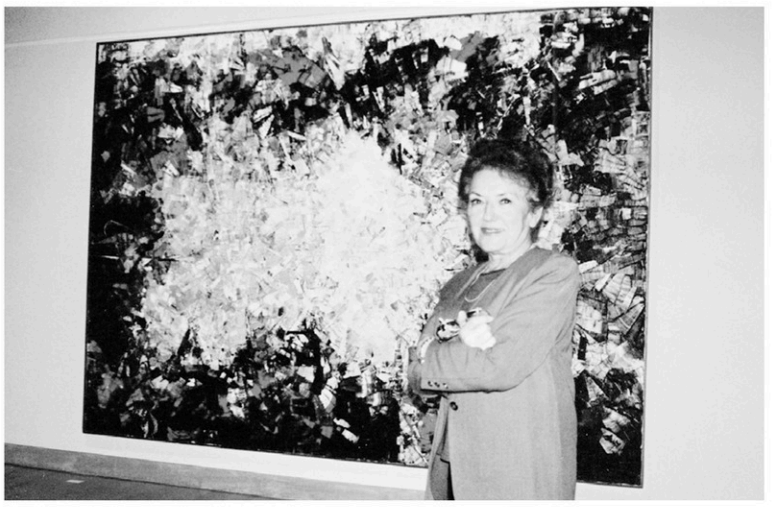
L'ART AU FÉMININ

La présence de grands peintres – tels Clarence Gagnon, le Groupe des Sept, René Richard, **Blanche Bolduc** (1907-1999) et sa sœur Yvonne – et ceux de la nouvelle génération font de Baie-Saint-Paul une véritable capitale culturelle. Tous s'entendent pour dire que **Françoise Labbé** (1933-2001) a joué un rôle déterminant pour faire de Baie-Saint-Paul la Mecque artistique qu'elle est aujourd'hui. Durant plusieurs années, Françoise Labbé s'occupe du Centre d'art et voit à la promotion des artistes d'ici et d'ailleurs. « Son intuition a mené à la création du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, premier du genre en région », affirme le directeur sortant du Musée, Jacques St-Gelais Tremblay.

« C'est à elle que l'on doit le virage contemporain, la toute première présentation du Symposium d'art contemporain, en 1982, et l'actuel Centre culturel Paul-Médéric », poursuit le directeur. Dans son livre *La grande dame de Baie-Saint-Paul*, l'historien Serge Gauthier affirme que « sans elle, Baie-Saint-Paul n'aurait pas l'identité culturelle qu'elle a aujourd'hui ».

Côté écrivain, Charlevoix compte ses héroïnes à commencer par **Laure Conan** (1845-1924) née Félicité Angers, à la Malbaie. Première romancière québécoise, Laure Conan publie en 1884 *Angéline de Montbrun*, un roman psychologique plutôt avant-gardiste pour l'époque. Elle rédige en parallèle plusieurs articles en lien avec les préoccupations sociales du moment, dont le statut politique des femmes.

Du côté de Petite-Rivière-Saint-François, la franco-manitobaine **Gabrielle Roy** (1909-1983) surfe sur le succès de son premier roman *Bonheur d'occasion*, publié en 1945. Tous les étés et durant les 30 dernières années de sa vie, la romancière s'inspire du fleuve et des montagnes de Charlevoix pour écrire ses plus beaux récits dans *Cet été qui chantait*, publié en 1972.



Françoise Labbé devant une œuvre de Riopelle – Photo : Denis Gauthier

Photo : Archives Petites Franciscaines de Marie

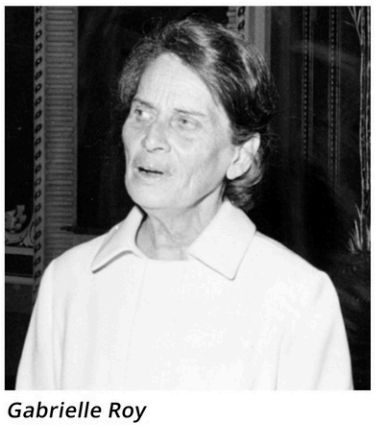


5295852

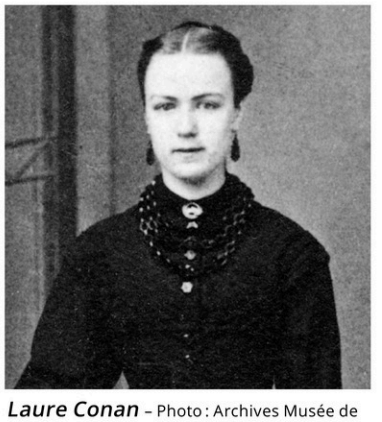
UNE ÎLE, TROIS FEMMES-ORCHESTRES

La musique est dans l'air du côté de l'Isle-aux-Coudres. Depuis des décennies, **Caroline Desbiens** – la plus Marsouine des Marsouines* – porte ses chansons-fleuve à tout vent. L'auteure-compositrice, propriétaire de **l'Hôtel du Capitaine**, fait voyager son île à travers toute la francophonie. Ses chansons sont imprégnées de l'air du large et de l'histoire de ses ancêtres marins.

Venue de Montréal, la marsouine d'adoption, **Geneviève Jodoin** – copropriétaire de **l'Auberge La Fascine** –, est là pour rester. « En m'engageant dans la communauté, je me suis vite aperçue à quel point les femmes de l'île ont toujours tenu le phare. Aujourd'hui encore, les femmes entrepreneures sont nombreuses à faire bouger les choses que ce soit en tant qu'aubergistes, propriétaires de petits cafés ou comme artisanes », affirme la chanteuse dont l'auberge, ouverte il y a cinq ans, est aussi une salle de spectacles très fréquentée.



Gabrielle Roy



Laure Conan – Photo : Archives Musée de Charlevoix, Fonds Desmeules

À quelques kilomètres de là, les concerts extérieurs se succèdent au gré des marées dans le kiosque bordant le fleuve du **Havre musical de l'Islet**. C'est là que **Patricia Deslauriers** et sa famille se sont posés il y a cinq ans. « J'étais venue faire un spectacle à La Fascine et je suis tombée en amour avec l'île ». La musicienne de jazz fut longtemps parmi les seules femmes au Québec à jouer de la basse et de la contrebasse. Aujourd'hui, elle puise son inspiration auprès des femmes insulaires, ses nouvelles complices. Grâce à ces trois passionnées, plusieurs artistes québécois sont aujourd'hui de véritables ambassadeurs de l'art de vivre charlevoisien.

* Nom folklorique donné aux habitants de l'Isle-aux-Coudres.

Championnes en trois temps

KITESURF

Catherine Dufour, 24 ans

Cinquième au classement mondial en kitesurf hydrofoil en 2017, Catherine Dufour est aussi entrepreneure. Née à l'Isle-aux-Coudres, la championne mondiale y a ouvert une école de kite, de yoga et de *paddle board*. On y trouve un service de restauration santé qui offre une belle vitrine aux producteurs d'ici. « Avec Suroît Aventures, j'exploite mon côté femme d'affaires, mais la compétition demeure ma priorité », confirme celle que l'on reverra sur les circuits en 2019.



Catherine Dufour – Photo : François Guinadeau

HOCKEY

Ann-Renée Desbiens, 23 ans

En février, la gardienne de but représentait son pays – et Charlevoix – au Jeux olympiques de PyeongChang où son équipe a remporté la médaille d'argent. Si le Canada a perdu l'or, Ann-Renée Desbiens a tout de même participé à une grande victoire : celle de la progression du hockey féminin.



Ann-Renée Desbiens – Photothèque *Le Soleil*, Caroline Grégoire

SNOWBOARD

Dominique Maltais, 38 ans

Élevée au pied des pistes du Massif, la snowboardeuse Dominique Maltais – *la fille à Gérald*, maire de Petite-Rivière-Saint-François – a mené une carrière prolifique avec 38 podiums, cinq globes de cristal et deux médailles olympiques. Malgré sa retraite du monde de la compétition et un exil vers Montréal, Dominique Maltais a toujours Charlevoix *dans le sang.*



Dominique Maltais – Photothèque *Le Soleil*, Pascal Ratté



Caroline Desbiens – Archives Caroline Desbiens



Le Train de Charlevoix – Photo : Caroline Perron



Nancy Belley – Photo : Louis Laliberté

LA BOSSE DES AFFAIRES

Les *boss* de Charlevoix ont de la testostérone dans le sang. C'est le cas de **Manon Lavoie**, directrice générale de **Constructions et Réparations Navales Océan**. Née à Petite-Rivière-Saint-François dans une famille de marins et de capitaines, il n'est pas étonnant de la retrouver à la tête de toutes les activités de construction, de réparation navale et industrielle du chantier maritime. « J'ai beaucoup navigué avec mon père. Ça m'a toujours intéressée, sauf que mon intérêt était plutôt de les construire, ces bateaux », avoue Manon Lavoie. Seule femme à la haute direction du Groupe Océan, l'architecte navale ne croit pas qu'il s'agisse de discrimination. « L'engouement des femmes pour ce milieu n'y est tout simplement pas ». Le chantier de l'Isle-aux-Coudres est l'un des plus gros employeurs de la région avec 135 employés. C'est là que Manon Lavoie a fait son premier stage à la fin des années 80 ; 28 ans plus tard, elle y est toujours. « Ma plus grande fierté est de participer à la reconnaissance de la qualité du travail fait en Charlevoix ». Au plus récent gala *Charlevoix Reconnaît 2018*, l'entreprise a reçu le titre d'Ambassadeur – en présence du premier ministre Justin Trudeau – soulignant le rayonnement de Charlevoix jusque dans les Caraïbes.



Geneviève Jodoin – Photo : Mélanie Ladouceur

Nancy Belley navigue elle aussi dans un univers majoritairement masculin. « Le ferroviaire, qu'on le veuille ou non, c'est ça », confirme Nancy Belley, originaire de Clermont. C'est en communications que Nancy fait son entrée à Chemins de fer Charlevoix en 1997. En 10 ans, elle passe de relationniste à directrice générale avant de rejoindre Groupe Le Massif comme directrice du Train touristique de Charlevoix. À 45 ans, elle est aujourd'hui à la tête du **Train de Charlevoix**. « Il y a encore énormément de travail à faire pour intégrer les femmes dans le monde des affaires. Je suis encore la seule femme sur le conseil d'administration », confirme la dame de fer. « Les femmes apportent un côté empathique et émotif aux discussions, et c'est parfait pour l'équilibre. Mais au bout du compte, *business is business.* » Le côté positif ? « Je ne serais pas la femme que je suis sans tous ces hommes qui ont cru en moi. » Lors des Fidéides de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, en mars, le Train de Charlevoix a remporté les honneurs dans la catégorie « Événement ou attraction touristique de l'année ».

Chapeau à toutes les femmes inspirantes de Charlevoix !

Diane Laberge
Recherche et réalisation



Manon Lavoie et l'équipe de Groupe Océan



Patricia Deslauriers – Ph :AlainBlanchette

SUIVEZ NOTRE SÉRIE :

Le 4 mai
Innover : de la terre à la table

Aujourd'hui
La place des femmes

Le 18 mai
Biodiversité et changements climatiques

Le 25 mai
L'économie et l'avenir

Vous pouvez consulter la version précédente sur nos applications.

5295844

La protection de votre entreprise est-elle assurée par un leader en sécurité ?

Si ce n'est pas le cas, votre entreprise n'est peut-être pas protégée comme vous le souhaiteriez. Bell a été reconnue trois années consécutives par la firme IDC comme leader en sécurité. Contactez-nous.



Protection réseau
Des mécanismes de défense intégrés à notre réseau protègent nos clients et fournissent un délai de réponse rapide.



Alerte précoce
Nous avons mis en adéquation les données de notre réseau avec les renseignements provenant de nombreux organismes de sécurité, ce qui nous permet de détecter et de transmettre l'information relative aux menaces plus rapidement.



Sécurité de bout en bout
Nos experts certifiés conçoivent, mettent en œuvre et gèrent des services de sécurité et des centres d'opérations de sécurité de pointe afin de mieux protéger votre entreprise.



Fondement
Exploitant le plus vaste réseau de communication au pays, nous sommes toujours prêts à détecter les menaces et à y faire face.

Pour plus d'information, visitez bell.ca/cybersecurite.

la vie est Bell

IDC MarketScape : Évaluation des fournisseurs de services de sécurité au Canada pour 2018

5294307

DANIEL TOUCHETTE
ARPENTEUR • GÉOMÈTRE



EN MODE SOLUTION

Annie Bérubé
Technicienne en arpentage

À votre service depuis plus de 13 ans pour tous vos projets.

Projet de lotissement - Cadastre
Implantation - Piquetage
Certificat de localisation - Bornage

474, rue Desjardins Sud, Granby • 450 777-8883
26, boul. Bromont, bur. 205, Bromont • 450 534-0028
arpenteur@danieltouchette.ca www.danieltouchette.ca

5298037

DERMA NAISSANCE

Traitements au LASER
Varices et varicosités

NOUVELLE TECHNOLOGIE
LASER *Nd:YAG*

Infirmière diplômée sur place

DANIELE HENKEL

DERMANAISSANCE.COM 579.787.0707

5296855

CAUCUS DU PLQ

Paul Busque se retire temporairement

La Presse canadienne

QUÉBEC — Le député de Beauce-Sud, Paul Busque, se retire temporairement du caucus du Parti libéral du Québec (PLQ) au moment où des vérifications sont menées sur la gestion de son bureau de circonscription.

M. Busque a affirmé, jeudi dans un communiqué de l'aile parlementaire du PLQ, vouloir réitérer aux électeurs de sa circonscription qu'il « travaille tous les jours à défendre (leurs) intérêts à l'Assemblée nationale avec la conviction d'avoir toujours agi avec honnêteté et diligence ».

Le député de Beauce-Sud a ajouté avoir la certitude « que cette démonstration sera faite » et que les électeurs auront « toujours raison de (lui) faire confiance ».

La présidente du caucus de l'aile parlementaire libérale, Filomena Rotiroti, a annoncé que M. Busque lui avait signifié qu'il se retirait temporairement du caucus.

ENTIÈRE COLLABORATION

La commissaire à l'éthique et à la déontologie fait présentement des vérifications concernant la gestion du bureau de circonscription de M. Busque, a affirmé M^me^ Rotiroti.

Elle a soutenu que le député de Beauce-Sud offrait sa pleine et entière collaboration à la commissaire à l'éthique et à la déontologie dans ce dossier.



Le député de Beauce-Sud, Paul Busque — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

M. Busque occupe les fonctions d'adjoint parlementaire de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

CHICOINE

DES VIANDES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE, SURGELÉES ET LIVRÉES À VOUS.

COMMANDER DIRECTEMENT SUR
• VIANDESCHICOINE.CA •



5296705

La Cour suprême invalide une partie de la loi sur l'équité salariale

MYLÈNE CRÊTE
La Presse canadienne



C'est la première fois que le plus haut tribunal du pays déclare qu'une loi sur le versement de salaires équivalents aux hommes et aux femmes est inconstitutionnelle. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Toutes les femmes du Québec, qu'elles soient syndiquées ou non, peuvent crier victoire, selon l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et les services sociaux (APTS).

La Cour suprême a jugé jeudi que les femmes n'ont pas à porter le fardeau financier des employeurs qui tardent à se conformer à la loi québécoise sur l'équité salariale.

« On est vraiment ravi de ce jugement-là, s'est réjoui le vice-président de l'APTS, Robert Comeau. C'est une victoire totale et complète. »

C'est la première fois que le plus haut tribunal du pays déclare qu'une loi sur le versement de salaires équivalents aux hommes et aux femmes est inconstitutionnelle.

La Cour suprême a rendu deux décisions jeudi matin dans deux causes différentes: l'une qui annule trois des dispositions de la Loi sur l'équité salariale qui date de 1996, l'autre qui la maintient. Dans les deux cas, les juges majoritaires ont toutefois conclu que la loi portait atteinte au droit à l'égalité garanti par l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés.

LE QUÉBEC DÉBOUTÉ

Les modifications apportées par Québec à la loi en 2009 pour maintenir le régime de l'équité salariale étaient au cœur du litige avec l'APTS et plusieurs autres organisations syndicales.

La Cour suprême se range de leur côté et juge que ces changements sont discriminatoires puisqu'ils nuisent à l'accès des femmes à l'équité salariale.

« (...) on dit aux femmes sur le marché du travail qu'elles doivent tout simplement vivre avec le fait qu'elles ne sont pas payées équitablement, même lorsqu'une évaluation exigée par la loi a fait ressortir ce fait clairement », peut-on lire dans le jugement.

L'objectif du Québec était pourtant de maintenir cette équité en imposant une évaluation aux employeurs tous les cinq ans pour vérifier s'ils se conformaient. Les fautifs devaient ajuster le salaire futur des femmes, mais aucune compensation rétroactive n'était prévue. La loi s'applique aux employeurs où travaillent dix personnes ou plus.

Plusieurs organisations syndicales avaient contesté ce nouveau régime de maintien, arguant qu'il se trouvait à affaiblir la Loi sur l'équité salariale, en pénalisant les travailleuses touchées. La Cour d'appel avait donné raison aux organisations syndicales, dont l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et les services sociaux (APTS), mais le gouvernement du Québec avait décidé de porter la cause devant la Cour suprême. Il a été débouté puisque six des neuf juges de la Cour suprême considèrent que le délai de cinq ans est inconstitutionnel.

« C'est une bonne nouvelle pour un minimum de 150 000 femmes qui sont affiliées à la FTQ et qui vont avoir droit à une rétroactivité en ce qui concerne le maintien de l'équité salariale », a réagi le secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Serge Cadieux.

« Il faut que le gouvernement reconnaisse ce droit-là, arrête de contester toujours devant les tribunaux et accepte que les femmes doivent avoir la même rémunération que les hommes pour des emplois comparables », a souligné M. Comeau.

AUTRE DÉLAI JUSTIFIÉ

Les éducatrices en garderie qui espéraient, elles aussi, obtenir un montant rétroactif ne l'auront pas pour des raisons différentes.

« On ne pourra pas corriger le passé avec ce jugement-là de la Cour suprême, déplore la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Louise Chabot. Ça veut dire que c'est une discrimination qui n'aura pas été réglée et qu'il faut s'assurer pour l'avenir qu'elle soit corrigée avec les règles de la loi présentement. »

La CSQ avait porté la cause des éducatrices et celle des interprètes en langage gestuel qu'elle représentait jusqu'à la Cour suprême. Ces employées ont dû attendre six ans au lieu de quatre pour obtenir le rattrapage salarial que leur garantissait la loi québécoise. Le plus haut tribunal du pays conclut que ce délai est discriminatoire, mais pas inconstitutionnel. Huit des neuf juges estiment que ce délai visait à trouver la bonne solution pour appliquer la Loi sur l'équité salariale.

Le gouvernement du Québec avait accordé plus de temps à la Commission de l'équité salariale pour lui permettre de calculer l'indemnisation à verser aux travailleuses dans des milieux à prédominance féminine où il n'y avait pas d'emplois à prédominance masculine pour comparer.

« C'est une bonne nouvelle pour un minimum de 150 000 femmes qui sont affiliées à la FTQ et qui vont avoir droit à une rétroactivité en ce qui concerne le maintien de l'équité salariale. »

— Serge Cadieux, secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

La Loi sur l'équité salariale au Québec donnait aux entreprises qui ont un comparateur masculin jusqu'au 21 décembre 2001, soit quatre ans à compter de son entrée en vigueur, pour compléter le programme d'équité salariale et commencer à verser les ajustements de salaire en conséquence.

Mais pour les entreprises sans comparateur masculin, la loi allouait au maximum deux ans de plus pour mener à terme l'exercice d'équité salariale, sans effet rétroactif au 21 décembre 2001. L'équité salariale des éducatrices en garderies et des interprètes en langage gestuel a finalement été réglée en 2007.



5291038



5282253



5283427



5294593



5286857



5282148

DANSEUSES ÉROTIQUES

Taux alarmant de violence conjugale

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

SAGUENAY — Les femmes qui gagnent leur vie dans des bars érotiques vivent des situations de violence conjugale dans des proportions inquiétantes, selon une étude qui a été présentée jeudi matin au congrès de l'ACFAS. Pas moins de 38% disent avoir subi de la violence physique de la part de leur conjoint au cours de la dernière année, 34% ont vécu des violences sexuelles et le taux monte à 86% pour la violence psychologique. Fait étonnant, elles sont encore plus nombreuses à se dire elles-mêmes violentes envers leur partenaire.

« Les taux sont vraiment alarmants, tant pour la violence subie que pour celle qu'elles ont perpétrée », a commenté l'auteure de l'étude, Sabrina Bédard, doctorante en psychologie à l'UQAC. Pour recueillir ses données, M^me^ Bédard a recruté 50 danseuses érotiques dans diverses villes du Québec, en se rendant directement dans les bars où elles travaillent, et a mené des entrevues semi-structurées d'une trentaine de minutes avec chacune (hors de leur lieu de travail). Ces femmes devaient être âgées d'au moins 18 ans et être en couple avec un partenaire « non commercial », qui ne la paie pas pour des services sexuels, depuis au moins trois mois.

En moyenne, sur 12 mois, elles subissent cinq gestes de violence physique mineure (tirer les cheveux, tordre un bras, etc.) et 2,4 gestes de violence physique sévère (coup de poing, violence armée). Elles disent subir des épisodes de violence psychologique plus fréquemment (30 fois par année) et des actes de violence sexuelle moins souvent (3 fois).

Cependant, a trouvé M^me^ Bédard, elles sont encore plus nombreuses à dire qu'elles posent elles-mêmes des gestes violents envers leur partenaire. « De manière générale, la violence conjugale est souvent une dynamique complexe où ce n'est pas toujours le même partenaire qui est la victime et le même qui est l'agresseur. […] Il faut quand même garder en tête qu'on ne sait pas pourquoi elles ont posé ces gestes de violence là. Est-ce que c'est une tentative de reprendre un peu de pouvoir à la suite des taux très élevés de victimisation qu'elles subissent dans leur milieu de travail [chose que M^me^ Bédard a démontrée dans une autre étude], est-ce que c'est de l'autodéfense, est-ce que c'est autre chose ? Ça va prendre d'autres études pour répondre à ça », dit la jeune chercheuse.

Il reste tout de même que pas moins de 92 % d'entre elles disent avoir été violentes psychologiquement avec leur conjoint au cours des 12 derniers mois, et 52 % à avouer des gestes de violence physique — la violence sexuelle est à 26 %. « Et ces écarts demeurent même quand on contrôle pour la sévérité des gestes posés », observe M^me^ Bédard : les danseuses commettent en moyenne plus de violence mineure et sévère, en moyenne, qu'elles n'en subissent. Par exemple, elles commettent de la violence psychologique grave 9 fois par année et en subissent 6,2 fois.

VIOLENCE MINIMISÉE

Comme M^me^ Bédard n'a interviewé que les femmes et pas leurs conjoints, il n'est pas impossible que leurs réponses soient un brin biaisées, admet-elle. Les femmes violentées ont parfois tendance à culpabiliser, à croire que c'est leur faute si elles sont battues. D'ailleurs, M^me^ Bédard a trouvé que ces danseuses érotiques semblent avoir un peu de mal à reconnaître la violence qu'elles subissent : dans une étude antérieure, elle a constaté que la manière d'aborder la question avait un gros effet sur les résultats. Quand elle posait une question ouverte (êtes-vous la cible de violence sur votre lieu de travail ?), les danseuses étaient 30 % à répondre par l'affirmative. Mais quand elles se voyaient remettre une liste de gestes précis, alors le taux de violence au travail doublait, littéralement. Il existe donc une possibilité pour qu'elles aient surestimé leur propre violence et minimisé celle qu'elles subissent.

« C'est une hypothèse valide, commente M^me^ Bédard. C'est d'ailleurs une limite de notre étude : on n'a interviewé que les femmes et on n'a aucune donnée provenant des conjoints. » Mais ce n'est pour l'heure rien de plus qu'une hypothèse sans preuve…



Si 86 % des danseuses interrogées ont vécu des situations de violence psychologique au cours de la dernière année, pas moins de 92 % disent avoir été violentes avec leur conjoint. — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

Escalade militaire entre Israël et l'Iran

Agence France-Presse

JÉRUSALEM — L'escalade militaire inédite jeudi entre Israël et l'Iran sur le théâtre syrien a alarmé la communauté internationale face au danger d'une guerre ouverte même si les deux pays ennemis disent vouloir éviter un embrasement dans la région.

Avant l'aube, Israël a mené des dizaines de raids aériens meurtriers contre des cibles présentées comme iraniennes en Syrie voisine, affirmant riposter à des tirs de roquettes iraniennes contre la partie du plateau du Golan sous son contrôle.

Si leur paternité était confirmée, ces tirs de roquettes seraient une première attaque directe de la part de l'Iran contre des positions israéliennes dans la confrontation à distance depuis des décennies entre les deux pays. La riposte israélienne est quant à elle d'une ampleur exceptionnelle en Syrie depuis le début de la guerre civile dans ce pays en 2011.

Pour le premier ministre israélien Benjamin Netanyahou, l'Iran a franchi une « ligne rouge ». « Notre réaction a été en conséquence. (L'armée) a mené une attaque de grande envergure contre des objectifs iraniens en Syrie », a-t-il dit sur Twitter.

L'armée israélienne a assuré ne pas chercher l'embrasement, tout en se disant prête à tous les scénarios.

L'Iran n'a fait aucun commentaire sur cette escalade, mais son président Hassan Rohani a affirmé que son pays ne voulait pas de « nouvelles tensions » au Moyen-Orient lors d'un entretien téléphonique avec la chancelière allemande Angela Merkel. « L'Iran a toujours cherché à faire baisser les tensions », a dit M. Rohani sans mentionner les frappes.



Pour le premier ministre israélien Benjamin Netanyahou, l'Iran a franchi une « ligne rouge ». — PHOTO ARCHIVES AFP

Néanmoins des experts ont estimé qu'un pas avait été franchi dans l'hostilité israélo-iranienne en Syrie, où Téhéran aide militairement le régime de Bachar al-Assad. Selon eux toutefois, la Russie, allié de M. Assad, mais aussi interlocuteur de l'Iran et d'Israël, a un rôle déterminant à jouer même s'ils font valoir combien la situation est volatile.

VIVES INQUIÉTUDES

Dans un contexte d'incertitudes et de tensions régionales avivées par la décision du président Donald Trump de retirer les États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien, le patron de l'ONU Antonio Guterres a demandé « un arrêt immédiat de tous les actes hostiles afin d'éviter une nouvelle conflagration ».

L'Union européenne a appelé à la retenue face à une escalade « extrêmement inquiétante ». Londres, Paris et Moscou aussi.

« L'escalade des dernières heures nous montre qu'il y va vraisemblablement de la guerre ou de la paix », a prévenu Mme Merkel, dont le pays a dénoncé les « attaques iraniennes » et soutenu le droit d'Israël à se défendre.

Dans le repositionnement régional en cours dans la région vis-à-vis de l'Iran chiite, même Bahreïn, proche allié de l'Arabie saoudite sunnite sans relation diplomatique avec Israël, a affirmé que ce dernier avait « le droit de se défendre ».

Selon les Israéliens, al-Qods, la brigade iranienne pour les opérations extérieures, a tiré peu après minuit (17 h mercredi au Québec) une vingtaine de roquettes de type Fajr et Grad vers les premières positions sur la partie du Golan occupée par Israël.

Quatre projectiles ont été interceptés et les autres sont tombés « en dehors d'Israël », a affirmé l'armée. Il n'y a pas eu de victimes.

L'aviation israélienne a frappé le lance-roquettes d'où étaient partis les projectiles, dans la périphérie de Damas, ainsi qu'environ 70 cibles militaires iraniennes, sites de renseignement, de logistique, de stockage, postes d'observation en Syrie, a-t-il dit.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), les missiles israéliens ont touché des bases au sud-ouest de Homs (centre), ainsi qu'à Mouadamiyat al-Cham à l'ouest de Damas, « où se trouvent des combattants iraniens ainsi que du Hezbollah libanais et de la 4e brigade » de l'armée syrienne.

Les frappes ont tué 23 combattants prorégime, dont 18 étrangers, a précisé l'ONG.



5284821

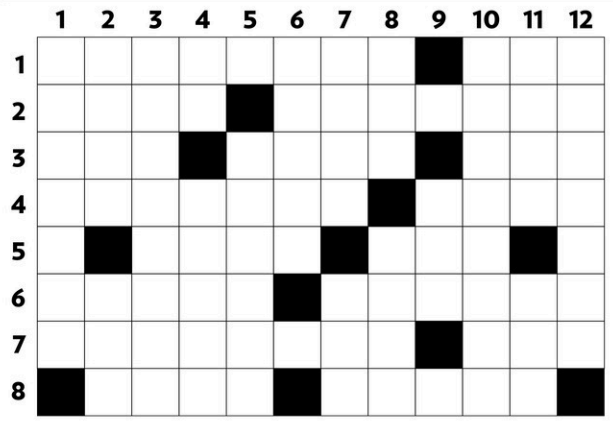


5296702



5296843

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Conteur québécois dont le dernier spectacle s'intitule *l'Arracheuse de temps* – C'est principalement de l'azote et de l'oxygène.

2 Soustraite – Organe de l'ouïe.

3 Graffiti constituant un signe de reconnaissance – Matière noire déposée par la fumée – Ce qui existe de mieux dans un domaine.

4 Exposées pour la vente – Lieu où l'on trouve à se loger, où l'on peut coucher.

5 Partie tranchante d'un couteau – Donne des coups répétés à quelqu'un.

6 Préparée au four – Carte sur laquelle est représenté un personnage.

7 Intégrales – Se casse difficilement.

8 Le goût en est un – Souhaitée.

VERTICALEMENT

1 On y pendait les condamnés.

2 L'Arkansas en est un – Déterminant indéfini.

3 Caractère de ce qui est conforme à la loi.

4 Déterminant défini – C'est une langue qui n'est plus parlée couramment.

5 Mises en terre.

6 Qui est habile et rusé, par intérêt.

7 Disque coloré de la partie antérieure de l'úil – Pièce métallique placée sous le sabot du cheval.

8 Venue au monde – Baiser sur la joue.

9 Situation engendrant un effet comique.

10 Élévation au-dessus du sol.

11 Très petite île – Voie publique aménagée entre les maisons.

12 Redire ce qu'on a déjà dit.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	I	R	E	L	I	R	E	■	C	E	S
2	O	L	I	V	E	■	E	N	T	E	T	E
3	R	E	C	E	N	T	■	F	A	N	E	R
4	D	■	H	■	T	U	B	E	■	T	■	V
5	A	V	E	C	■	B	A	R	B	A	R	E
6	N	E	■	A	B	A	T	■	L	I	E	U
7	T	U	I	L	E	■	I	C	O	N	E	S
8	■	F	L	E	C	H	E	■	G	E	L	E

MOT MYSTÈRE

AERONAUTIQUE - Un mot de 7 lettres

AERIEN
ALAIRE
ANCRE
APPONTER
ARMEE
AVION

BASE
BOAC
BOOS
BOUCLE

CAPAZZA
CLERGET
CRASH

DCA
DECCA

EJECTABLE
EMPENNAGE
EMPORT
ENVOL

FABRE
FINESSE

GARROS
GODARD
GONFLER
GROUPE

HELICE
HOTESSE

IMMELMANN
ITAMI

JETEE

LACET
LEADER
LEDUC
LESTER
LIGNE

MERMOZ
MOTEUR

NACELLE
NARITA
NEZ
NOGUES

PALE
PARC
PEGOUD
PHARE
PISTE

REDRESSER
ROISSY
ROTATION

SOS
STICK

TANGAGE

ULM

YOFF
ZINC

V	H	S	R	E	L	F	N	O	G	U	E	S	A	B
Y	O	F	F	C	U	L	E	A	D	E	R	B	A	F
S	T	E	C	A	L	E	R	I	B	A	C	D	C	G
S	E	I	Z	O	M	R	E	M	O	T	E	U	R	O
I	S	B	V	B	O	A	L	A	U	K	D	O	E	D
O	S	N	O	S	T	H	B	T	C	E	U	G	D	A
R	E	T	N	O	P	P	A	I	L	P	E	E	R	R
O	N	R	R	I	S	N	T	M	E	E	C	P	E	D
T	I	E	S	O	G	S	C	M	T	C	R	A	S	H
A	F	T	L	A	P	A	E	E	A	L	E	R	S	E
T	E	S	G	L	P	M	J	L	V	E	I	C	E	L
I	E	E	S	A	E	Z	E	M	I	R	R	G	R	I
O	M	L	Z	I	N	C	E	A	O	G	S	I	N	C
N	R	Z	E	R	E	G	A	N	N	E	P	M	E	E
P	A	L	E	E	E	R	C	N	A	T	I	R	A	N

Solution du dernier numéro : OUTARDEAU 11-05-2018

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

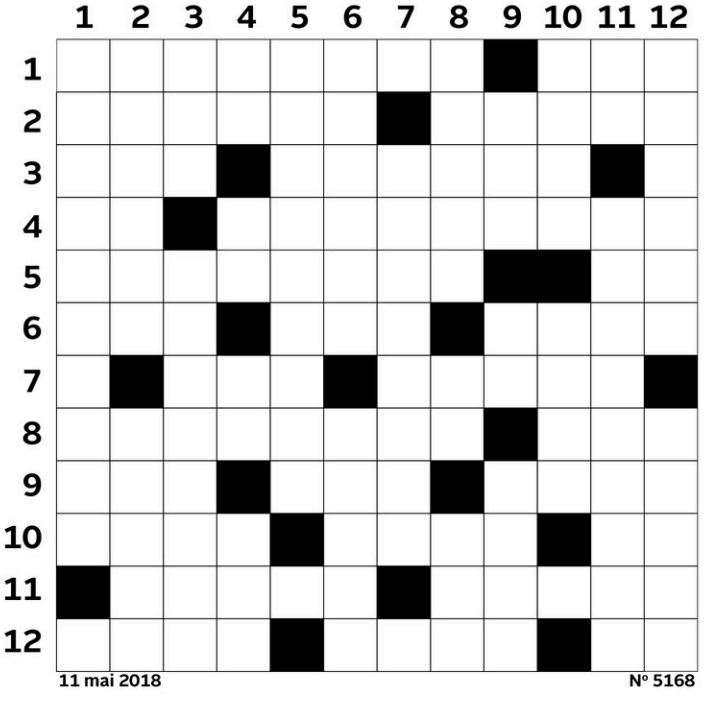
1. Qui existe dans le moment présent - Étendue d'eau.
2. Marin de moins de dix-sept ans - Briller.
3. Avalée - Adjectif interrogatif.
4. Pronom personnel - Cri aigu et prolongé.
5. Echecs amèrement ressentis - On en fait des bagues.
6. Époque - Sans humidité ambiante - Est à l'affût.
7. Pas à vous - Se servir d'un fusil.
8. On y vend des abats - Grande étendue d'eau intérieure.
9. Il n'aime pas dépenser - Une fois par année, on s'y amuse pendant plusieurs jours - Terreur.
10. Formulés - Poisson de mer - Étui de métal.
11. Petit pied - Suspension.
12. Grandeur numérique nulle - Met de l'ordre - Sélénium.

VERTICALEMENT

1. Qui se sert avec autant d'habileté de chacune de ses deux mains.
2. Envoyer au fond de l'eau - Borde un escalier du côté du vide.
3. Enlève la vie - On y met de l'eau.
4. Habitudes - Interjection - Ordre des Prêcheurs - Envoya 875 000 Français travailler en Allemagne.
5. Commencer à faire.
6. Appât factice attaché à un hameçon - Qui reflète le bonheur.
7. Désignation d'une ou plusieurs personnes.
8. Pronom - C'est-à-dire - Allègre.
9. Petit avion léger - Erbium - Géniteur.
10. Épaissie - Dont les cheveux sont tombés.
11. Argon - Elles ont le teint foncé.
12. Milieu d'un espace quelconque - Sur la tête du coq.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	N	A	G	E	R	I	E	■	P	A
2	A	P	E	R	I	T	I	F	S	■	A	R
3	S	U	■	E	T	A	T	■	P	O	N	T
4	S	I	G	N	A	L	E	M	E	N	T	■
5	A	S	■	E	N	A	■	A	R	C	H	E
6	C	E	S	■	E	G	A	L	E	■	E	L
7	R	■	E	V	■	I	L	E	■	T	R	I
8	E	N	V	E	R	S	■	F	U	R	E	T
9	R	A	I	L	■	T	A	I	R	E	■	E
10	■	E	C	O	L	E	■	C	I	M	E	■
11	A	V	E	C	■	S	T	E	■	P	O	T
12	M	I	S	E	R	■	A	S	S	E	N	E



11 mai 2018 Nº 5168

SUDOKU

7		3			5			
6								4
	9			8				2
8		6		1		2		
	1	4	8					6
			5					1
		5		6				
		2	1			3		
4					9			8

4442

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : difficile

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	9	5	6	1	7	8	3	2
1	2	8	4	3	5	9	6	7
7	6	3	2	8	9	4	1	5
2	5	9	8	6	1	7	4	3
8	3	4	7	5	2	1	9	6
6	1	7	3	9	4	2	5	8
5	4	2	9	7	3	6	8	1
9	8	1	5	2	6	3	7	4
3	7	6	1	4	8	5	2	9

4441

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

CESP	RP	EDER	EVIS	TOST	SI	LRG	ERQ	UA	NPE	RD	DOS	EP	RE
	■				■			■					
	■				■							■	
						■				■			■
							■						

Thème : Citation d'Andrée Maillet

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Voltaire : Je ne connais de sérieux ici-bas que la culture de la vigne.

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée. 386139V

7687 Terrains, terres et fermes à vendre

SECTEUR LAC BOIVIN, terrains de 9,000 à 15,000 pi.ca. avec services. Architecture contrôlée par la ville. **Benjamin Brunelle cell. : 450 522-1777**

7737 Logements à louer Granby

3½, (490$), poêle frigo inclus, libre juillet.
4½, (575$ - 590$), libre juillet
5½, (660$), libre juillet
Enquête de crédit. **Tél. : 1-877-288-4899**

3½ GRAND, triplex, 406 St-Jean, **435$** non ch./écl., pl. bois franc, entrée lav./séch., 1er juillet **450 372-0208**

BEAU 4½, 3e étage, 450 Reynolds, endroit tranquille, corde à linge, accès à 1 remise, pas d'animaux, 1 chat accepté, non-fum., enquête de crédit, 1er juil., 565$ 450-379-2050 cell ; 450-531-0118

BEAU, grand 4½, 366 Nénuphars, 1er juil, 1,200 pi car., endroit tranquille, 1er étage, et 2e étage, pl. flottant et céram., 2 stat., remise ext., près piste cyclable, pas d'animaux, un chat accepté, non-fum., enquête de crédit, 730$, 450-379-2050 cell; 450-531-0118.

7738 Logements à louer en région

À BROMONT en montagne, grand 5½ sur 2 étage,2 s/bain meublé, ch./écl., court et moyen terme 450 539-2067

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 521-1331
FORFAIT NOUVEAUTÉ 7/7

7819 Messages personnels

1A AUX MASSAGES ET PLAISIR
Belle femme, forte poitrine, privé reçoit - déplace. Granby. 579 361-0456

BON massage de détente antistress et plus pour hommes fait par homme, huile chaude, propre et discret. 450 994-4837

7834 Offres d'emploi

AIDE CUISINIER(E) environ 30h/sem., et **PRÉPOSÉ(E) AU SERVICE** de la cafétéria, environ 15h/sem., **Ranch Massawippi, Louise 450-777-4511**

MEUNERIE-personne à tout faire débrouillard pour travailler sur ferme, 40h/sem. Julie, 450-204-6905 à L'Ange Gardien.

PAYSAGEMENT LEBLANC
recherche POSEUR(SE) de pavé avec exp. et HOMME À TOUT FAIRE 450 525-1646.

PERSONNE dynamique, connaissances en construction un atout, 450-539-6466.

7834 Offres d'emploi

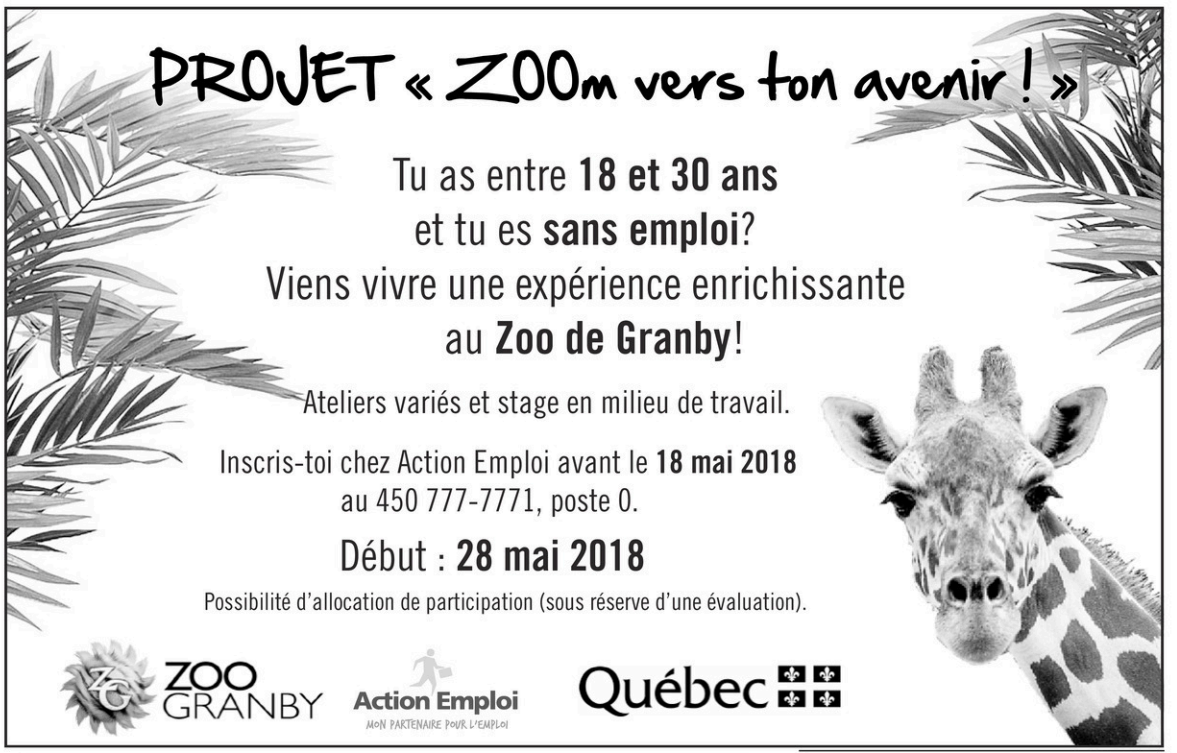
CAMELOT
pour distribuer
LA VOIX DE L'EST
À GRANBY
Pour les rues : St-Michel, Barr, Cédar, Wellington, Allan et boul. Leclerc E
Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

DOMAINE DE LA CONSTRUCTION
Journalier, apprenti, menuisier
Faire parvenir votre C.V. à :
champigny@gus.ca

7834 Offres d'emploi

LES VIANDES DU MONT
est à la recherche d'un ou d'une
COMMIS AU COMPTOIR
(poste à temps plein)
Description du poste :
- Servir les clients au comptoir des viandes et de la charcuterie; emballer et étiqueter les viandes; remplir les comptoirs et accomplir autres tâches connexes.
Exigences et conditions de travail :
Être propre et d'apparence soignée; aimer travailler avec le public; travailler en position debout toute la journée; être dynamique et avoir un bon esprit d'équipe.
-Expérience non requise, mais serait un atout
-Salaire à discuter selon les compétences et l'échelle salariale.
Personne à contacter :
Yannick Deslandes ou Luc Langelier
794, rue Principale, Granby
Télécopieur : 450-777-5643
info@viandesdumont.com
Apporter votre CV
en personne de préférence.

7834 Offres d'emploi



7834 Offres d'emploi

LCL EXCAVATION ET PERCOLATION

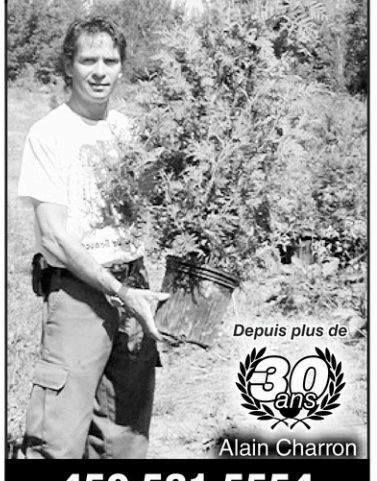
RECHERCHE OPÉRATEUR DE PELLE
POSTE PERMANENT, TEMPS PLEIN

- creuser sous-sol de maison, installation de septique, terrassement ect...
- Personne autonome, responsable, sa voir travailler en équipe
- carte de compétence en vigueur, avoir min. 3 ans d'expérience

c.v : info@lclpercolation.com

7873 Divers à vendre

Cèdres de 2 à 20 pi cultivés
Cèdres à haies cultivés en pot
3 pieds
à partir de **7,95 $**



450 531-5554
www.cedresalaincharron.com

CAISSIER(ÈRE)S - Postes à temps plein et partiel
COMMIS-ÉTALAGISTE - Poste à temps plein
ENTRETIEN MÉNAGER - Poste à temps plein
DPT PRÊT-À-MANGER - Poste à temps plein et partiel

MARCHÉ du Village

Bienvenue aux 40 ans et plus !

Par courriel : info@marcheduvillage.com ou se présenter au Marché du Village
98, route 235, Ange-Gardien

GOLF INVERNESS LAC BROME

Nous sommes à la recherche de personnel pour combler les postes suivants :

- **Serveur(euse)**
- **Cuisinier(ère)**

Faites parvenir votre curriculum vitae
johanne@golf-inverness.com
511, chemin Bondville
Knowlton (Québec) J0E 1R0
Téléc.: 450 242-1598

PERSONNEL DEMANDÉ POUR DÉCHARGEMENT DE CÈDRES
lundi le 14 mai de 8 h 30 à midi,
450 375-0622

SHEFFORD
Route motorisée
pour distribuer
La Voix de l'Est
doit posséder un petit véhicule
Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, poste 4529

AUTOBUS Granby
est à la recherche
de **CONDUCTEURS(ICES)** d'autobus scolaires pour la région de Granby et de Waterloo. Nous fournissons la formation pour l'obtention de la classe 2. Invitations spéciales aux retraités et aux futurs retraités pour une deuxième carrière. Présentement 1 poste de 17 h à combler à Waterloo. Pour Granby, plusieurs postes à venir. Remplacement temporaire/occasionnel
Pour information :
Robert Dufault 450-378-9951
ou robert.dufault@busbusbus.com

BEDFORD
CAMELOT recherché
pour distribuer
LA VOIX DE L'EST
Posséder petite voiture.
Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

RESTAURANT DI CARLO
cherche aide-cuisinier(ère), plongeur(se), "bus-girl (boy)", temps plein. Se présenter avec CV au 28 rue Dufferin ou 450 375-0577.

Groupe AllaireGince Infrastructures inc. recherche

Conducteurs de camions 10 roues, 12 roues ou semi remorques
qui auront principalement à effectuer le transport de matériaux sur divers chantiers de construction.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES:
-DEP en transport par camion ou une formation en conduite de camion;
-Un excellent dossier de conduite;
-Avoir une solide expérience en la matière
-Détenir un permis de conduire valide (classes appropriées);

Nous offrons un travail intéressant et varié avec une rémunération attrayante selon votre expérience.

Nous envoyer votre C.V.
par **télécopieur au 450-378-7226**

Ou par **courriel** à
nlevesque@groupeagi.com

QUILLORAMA GRANBY
1000 Principale
recherche
Commis au service à la clientèle (18 ans+)
Poste à temps partiel (environ 25h), disponible jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Si vous désirez vous joindre à l'équipe. Postuler à:
quillorama.granby@hotmail.com

RECHERCHE femme pour garder et faire la cuisine pour une famille d'accueil (adultes autonomes) du vendredi de 9ham au lundi 9ham, doit coucher sur place, 450-770-9960

7874 Ventes garage Granby

19 JORDI-BONNET. Divers articles; vêtements fille 0-2 ans; jouets; meubles; suite à déménagement; système cinema maison; **Samedi le 12 mai seulement.**

425 MOUNTAIN. Çà vaut le détour !
Des milliers d'articles provenant de successions. Faut liquider, avons besoin d'espace. 50% sur toutes les antiquités en entrepôt. Toute offre raisonnable acceptée

SURPRENEZ MAMAN avec un cadeau artisanal unique ou amenez-la ici !
3786 Principale, Dunham.
FB@marchedesartisanatsdunham

VOTRE HOROSCOPE


TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Le cycle Lunaire en Bélier pourrait vous demander de fournir un effort supplémentaire afin d'harmoniser vos relations. Mieux vaudra passer l'éponge sur tout commentaire désobligeant plutôt que de vous laisser entraîner dans une polémique. La sagesse sera la valeur sur laquelle miser pour traverser la fin de semaine. Patientez, un apaisement sera ressenti d'ici peu.


GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Un vieux proverbe dit que les gens heureux n'ont pas besoin de se presser, et vous terminerez mieux la semaine si vous ne vous en remettez pas à la dernière minute en ce qui a trait à vos préparatifs. Servez-vous du passage de Vénus en Gémeaux pour structurer votre journée afin de ne pas être à la course. Et la Lune en Bélier sourira aux sorties et aux activités sociales...


CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Il vaut mieux ne pas se mettre en avant, ni pour autant rester en arrière. Vous devez prendre votre place, sans pour autant prendre toute la place. Les autres seront plus réceptifs à vos suggestions si vous les considérez comme vos pairs. Le carré de la Lune en Bélier risque d'être la seule chose pouvant vous empêcher de terminer la semaine en recevant pleine coopération.


LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Cette fin de semaine printanière devrait s'annoncer pour vous plus agréable. Les personnes qui vous entourent se montreront sans doute plus conciliantes, vous épargnant toutes formes de contrariétés. L'arrivée du cycle de la Lune pour deux jours en Bélier, Signe de Feu ami du vôtre, devrait permettre à vos souhaits d'être plus facilement réalisables. Soyez confiant.


VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Tant que le Soleil se trouvera en Taureau, Signe de Terre ami du vôtre, et ce jusqu'au 20 mai, rien ne devrait vous distraire de vos objectifs. Tandis qu'un nouveau souffle revigorera votre détermination, vous serez dans une période de réalisations. Cependant, même si un projet vous passionne, ne négligez pas un proche qui espère recevoir un peu de votre attention.


BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Avec votre besoin d'harmonie, votre désir de vous faire aimer vous amène parfois à dire ce que les autres veulent entendre. Toutefois, vos interactions seront libres de contrariété si vous parvenez à vous exprimer franchement. Avec l'arrivée de la Lune en Bélier, face à la Balance, vous n'aurez qu'à mettre les points sur les «i» pour qu'une relation ne prenne pas de faux plis.


SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Si vous n'entretenez pas d'attentes, le passage de la Lune en Bélier ne rendra pas votre fin de semaine trop déplaisante. Il est toutefois probable que les résultats ne correspondent pas exactement aux objectifs escomptés. En vue d'éviter les déceptions, il faudrait vous conditionner à ne pas obtenir le plein maximum. Il restera toujours de la place pour l'amélioration.


SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Il vaut mieux ne pas changer de cheval au milieu de la rivière. Bien que la Lune en Bélier soit susceptible de vous impatienter, préférable serait d'accorder sa chance au coureur avant de le remplacer. Les changements précipitées ne rapporteront sans doute pas davantage que l'état actuel des choses. Une apparente stabilité inspirera confiance aux partenaires...


CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Il faut savoir inscrire les bienfaits sur le marbre et les injures sur le sable. Le fait d'entretenir un ressentiment à l'endroit d'autrui ne ferait que nuire à votre paix d'esprit. Quiconque vous énerve ne mérite pas d'occuper autant de place dans vos songes. Profitez de la fin de semaine pour vous divertir. Et malgré la Lune en Bélier, sachez garder le sourire...


VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Avec l'arrivée de la Lune en Bélier, le comportement des autres pourrait vous laisser un peu perplexe. Avant de réagir, essayez de comprendre ce qui motive leurs agissements. L'empathie sera la clé qui vous permettra de demeurer dans les bonnes grâces des personnes concernées. Et plusieurs souhaiteront même vous connaître davantage...


POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Il est nettement plus efficace de régler un problème en remontant à sa source plutôt que d'essayer d'en masquer les symptômes, ce qui ne contribuerait qu'à le déplacer. La solution la plus durable ne sera probablement pas celle se présentant la plus facile, mais néanmoins celle qui vous procurera une paix d'esprit durable. Et la Lune en Bélier devrait vous y aider...


BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Le bilan de cette journée vous sera favorable si vous ne vous fiez pas trop aux autres. Après tout, personne n'est infaillible. Et vu que l'on n'est rarement aussi bien servi que par soi-même, vous ne devriez pas attendre que quelqu'un d'autre exécute la tâche à laquelle vous pensez. Avec l'arrivée de la Lune pour deux jours en Bélier, une occasion pourrait bien en appeler une autre.

11-05-2018

7874 Ventes garage Granby

7874 Ventes garage Granby

VENTES de GARAGE

Samedi et dimanche
12 et 13 mai

Annoncez la vôtre dans
laVoixdel'Est
et recevez

10$ de rabais
applicable sur
une petite annonce
dans La Voix de l'Est
d'ici le
31 décembre 2018.

laVoixdel'Est
Annonces classées
450 375-8888

7874 Ventes garage Granby

534 CRÉMAZIE. Samedi seulement, beau temps, mauvais temps. De tout de la cave au grenier. Meubles, jeux, vaisselle et +++

612 Desjardins Nord, les 12 et 13 mai de 8 h à 16 h. Vente déménagement maison vendue , climatiseur, chaise bercante et banc shermag, 2 causeuses, 1 fauteuil, BBQ, télévision écran plat, plusieurs articles de maison, beaucoup d'outils, etc....

80 RUE DROMMOND, GRANBY
Les 12 et 13 mai. Antiquités, outils électroniques, etc. Dès 8 h.

BELLE vente de garage, livres, décos, divers, meubles, vêtements, CD. Samedi le 12 mai à compter de 7h30. 425, Atkins.

GRANDE VENTE DE GARAGE (BRIC-À-BRAC)
Au 295, rue John Dwyer Granby (Boisé Martel) Articles divers : outils manuels et électriques, meubles, accessoires de cuisine, appareils photo, et accessoires de jardins et bien plus encore**. Faut voir, bienvenue samedi et dimanche.**

TOUT DOIT PARTIR! MAISON VENDUE!
Meubles et articles de maison, outils multiples, oeuvres d'art (sculptures, peintures), livres, revues et plus encore. Les 12 et 13 mai au 683 rue Kristelle dès 9h30.

VENTE DE FERMETURE de garderie, nombreux jouets et accessoires pour l'intérieur et l'extérieur, les 12 et 13 mai au 660 Marion.

VENTE DE GARAGE au 61 rue Grove
Un peu de tout (sucession)
le samedi 12 mai à partir de 9 h.

7875 Ventes garage en région

VENTE DE GARAGE 11, 12 et 13 mai
beau temps, mauvais temps
au 1560 route 235, Sainte-Sabine
(près du rang Kempt).

leucan

compte sur moi

Faites une différence pour les enfants

leucan.qc.ca
1 800 361-9643

LA FONDATION AU DIAPASON
SOINS PALLIATIFS

Don *In Memoriam*
Pour honorer la mémoire d'un être cher



450 534-2002 • www.audiapason.org
50, rue du Diapason, Bromont

le monde



Justice réclamée pour un «manque d'humanité total»

STRASBOURG — La famille d'une femme de 22 ans morte dans l'est de la France après avoir été raillée au téléphone par les secours qui ont refusé de la prendre immédiatement en charge, a réclamé jeudi que «justice soit faite».

«Que justice soit faite, c'est cela notre première préoccupation pour cette enfant qui était aimée de tous», a déclaré le père de de Naomi Musenga (photo), Mukole Musenga, au cours d'une conférence de presse à Strasbourg.

Accompagné de son épouse et d'une des sœurs de la victime, M. Musenga a estimé avoir été «baladé» sur les circonstances de la mort de sa fille, évoquant «un manque d'humanité total».

Fin décembre, Naomi Musenga avait composé le numéro du Samu, les services d'urgence français, souffrant de fortes douleurs au ventre. Dans l'enregistrement de son appel, obtenu par la famille de la jeune femme, on l'entend qui peine à s'exprimer et semble à bout de force. «J'ai mal au ventre», «J'ai mal partout», «Je vais mourir...», dit-elle en soupirant.

«Vous allez mourir, certainement, un jour comme tout le monde», lui répond l'opératrice des pompiers. On entend également les échanges qui précèdent, quand l'opératrice qui régule les appels du Samu et une femme du Centre de traitement des alertes (CTA) des pompiers se moquent de la malade.

Les urgences médicales ne seront finalement déclenchées qu'au bout de plusieurs heures, après un nouvel appel au secours, qui débouchent cette fois-là sur l'intervention du Samu. Mais il est trop tard: emmenée à l'hôpital, la patiente est victime d'un infarctus puis transférée en réanimation avant de s'éteindre dans un hôpital de Strasbourg.

Le rapport du médecin légiste évoque une «défaillance multiviscérale sur choc hémorragique», mais aussi une «putréfaction avancée» du corps. **AFP**

CATALOGNE

Puigdemont renonce à la présidence

Agence France-Presse

BARCELONE — Le dirigeant indépendantiste catalan Carles Puigdemont a annoncé jeudi d'Allemagne qu'il renonçait à redevenir président de Catalogne et désigné un nouveau venu en politique, Quim Torra, comme candidat à sa succession.

«Notre groupe propose le camarade député Quim Torra à la présidence» de l'exécutif régional, a déclaré M. Puigdemont dans un enregistrement vidéo, après des mois de blocage politique dans la région du nord-est de l'Espagne aux 7,5 millions d'habitants.

Il propose qu'un éditeur catalan de 55 ans, Quim Torra, tente d'être investi par le parlement régional dans les prochains jours.

Figure de l'indépendantisme catalan, Quim Torra a brièvement présidé pendant quelques mois en 2015 la puissante association Omnium cultural.

Inconnu du plus grand nombre dans la région, Quim Torra a fait son entrée en politique tout récemment et présente l'avantage de ne pas être l'objet de poursuites judiciaires.

Dans un spot électoral diffusé avant les élections régionales de décembre, lui-même s'était présenté aux électeurs en disant: «je suis avocat, éditeur, et j'ai travaillé toute ma vie pour la liberté de mon pays», sous-entendu la Catalogne.

Figurant sur la liste de M. Puigdemont comme personnalité indépendante, il a été élu en décembre au parlement régional où les indépendantistes ont conservé la majorité des sièges.

Jeudi soir, le commentaire de Madrid a été laconique: «Quel que soit le candidat [...], le gouvernement espagnol rappelle qu'il a l'obligation de respecter la loi et d'être en conditions d'assumer ses responsabilités», s'est limité à commenter une source de l'exécutif espagnol, ajoutant que «la Catalogne a besoin d'un gouvernement légal et effectif».

Mercredi, le gouvernement de Mariano Rajoy était intervenu pour barrer la route à une réélection de Carles Puigdemont, forçant les séparatistes à présenter un nouveau candidat s'ils voulaient enfin former un gouvernement.

Le Conseil des ministres avait saisi la Cour constitutionnelle pour qu'elle annule une loi votée la semaine dernière au Parlement catalan, censée permettre d'investir en son absence M. Puigdemont, installé hors d'Espagne depuis la sécession mort-née.



Carles Puigdemont, qui a renoncé à la présidence de la Catalogne, se trouve en Allemagne dans l'attente d'une éventuelle extradition vers l'Espagne, qui voudrait le juger pour «rébellion» et «détournement de fonds publics».
— PHOTO AFP, PATRIK STOLLARZ

VICTOIRE EN DÉCEMBRE

M. Puigdemont avait triomphé le 21 décembre aux régionales convoquées par Madrid quand sa liste avait réuni le plus de voix dans le camp indépendantiste.

Mais en l'absence d'élection d'un nouveau président d'ici le 22 mai, les Catalans seraient automatiquement rappelés aux urnes.

En revanche, l'élection d'un président régional qui formerait son gouvernement permettrait à la région de se libérer de la tutelle de Madrid, imposée après la vaine proclamation de la «République catalane» en octobre.

Carles Puigdemont se trouve en Allemagne dans l'attente d'une éventuelle extradition vers l'Espagne, qui voudrait le juger pour «rébellion» et «détournement de fonds publics».

Son arrestation par surprise en Allemagne fin mars, alors qu'il était en route vers la Belgique, a certes tourné à son avantage quand un tribunal allemand l'a remis en liberté, en avril, en rejetant l'accusation de «rébellion» formulée par l'Espagne.

Mais reste à savoir ce que va décider finalement le tribunal allemand qui examine cette demande d'extradition.

Sommet Trump-Kim à Singapour

WASHINGTON — Le 12 juin à Singapour: dans un mois, Donald Trump et Kim Jong-un vont se rencontrer lors d'un sommet historique pour discuter d'un enjeu crucial, la «dénucléarisation» de la Corée du Nord après des mois d'escalade et de tensions.

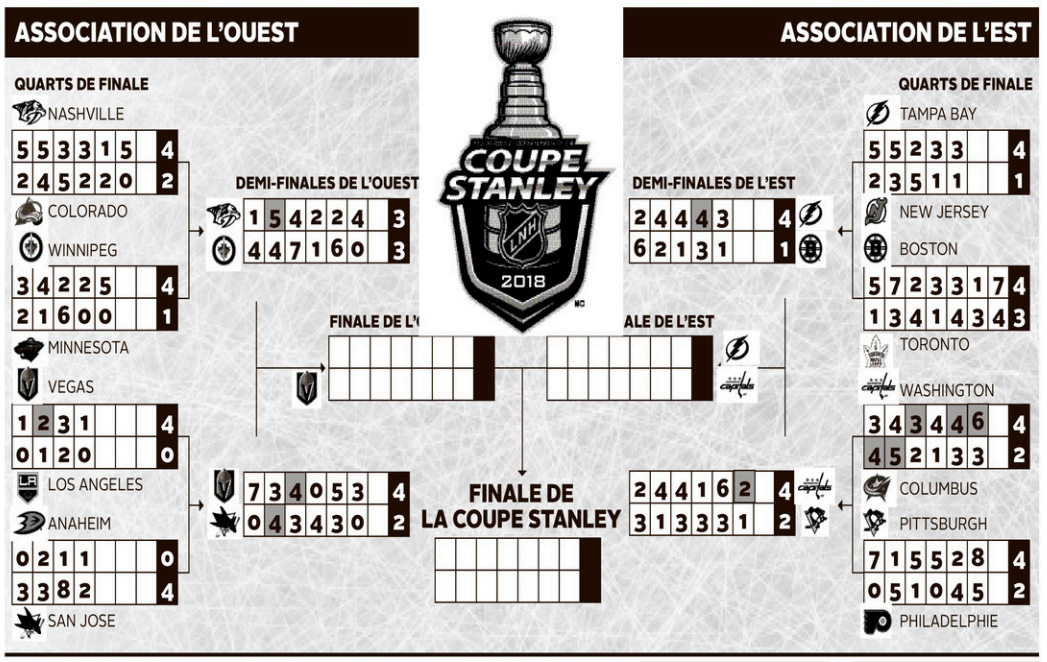
Le président des États-Unis, qui entretenait le suspense sur la date et le lieu de ce tête-à-tête avec le numéro un nord-coréen, en a fait l'annonce jeudi quelques heures après avoir accueilli, près de Washington, trois prisonniers américains tout juste libérés par Pyongyang.

«La rencontre très attendue entre Kim Jong-un et moi aura lieu à Singapour le 12 juin. Nous allons tous deux essayer d'en faire un moment très important pour la paix dans le monde!», a-t-il écrit sur Twitter.

Aucun président américain n'a rencontré jusqu'ici un dirigeant nord-coréen et les deux pays sont techniquement toujours en guerre depuis la fin du conflit entre les deux Corées en 1953.

Après s'être montré tenté par un sommet à la frontière entre les deux Corées, où Kim Jong-un s'est réuni fin avril avec le président sud-coréen Moon Jae-in pour une autre rencontre riche en images fortes, Donald Trump avait exclu mercredi cette piste. Singapour était alors devenue l'option la plus probable.

Il fallait «trouver un endroit neutre où Trump et Kim puissent se sentir tous deux en sécurité tout en fournissant le cadre spectaculaire dont ils ont besoin pour ce sommet historique», a souligné Jean Lee, experte du *think tank* Wilson Center, sur Twitter. Il fallait aussi que ce soit «assez proche» de Pyongyang «pour que Kim puisse s'y rendre dans son petit avion». **AFP**



LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES D'ASSOCIATION
(QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Boston (2) c. Tampa Bay (1)
Samedi 28 avril
Boston 6 Tampa Bay 2
Lundi 30 avril
Boston 2 Tampa Bay 4
Mercredi 2 mai
Tampa Bay 4 Boston 1
Vendredi 4 mai
Tampa Bay 4 Boston 3 (P)
Dimanche 6 mai
Boston 1 Tampa Bay 3

Pittsburgh (2) c. Washington (1)
Jeudi 26 avril
Pittsburgh 3 Washington 2
Dimanche 29 avril
Pittsburgh 1 Washington 4
Mardi 1er mai
Washington 4 Pittsburgh 3
Jeudi 3 mai
Washington 1 Pittsburgh 3
Samedi 5 mai
Pittsburgh 3 Washington 6
Lundi 7 mai
Washington 2 Pittsburgh 1(P)

ASSOCIATION DE L'OUEST

Winnipeg (2) c. Nashville (1)
Vendredi 27 avril
Winnipeg 4 Nashville 1
Dimanche 29 avril
Winnipeg 4 Nashville 5 (2P)
Mardi 1er mai
Nashville 4 Winnipeg 7
Jeudi 3 mai
Nashville 2 Winnipeg 1
Samedi 5 mai
Winnipeg 6 Nashville 2
Lundi 7 mai
Nashville 4 Winnipeg 0
Jeudi 10 mai
Winnipeg à Nashville, 20h

San Jose (3) c. Vegas (1)
Jeudi 26 avril
San Jose 0 Vegas 7
Samedi 28 avril
San Jose 4 Vegas 3 (2P)
Lundi 30 avril
Vegas 4 San Jose 3 (P)
Mercredi 2 mai
Vegas 0 San Jose 4
Vendredi 4 mai
San Jose 3 Vegas 5
Dimanche 6 mai
Vegas 3 San Jose 0

FINALE D'ASSOCIATION EST

Washington (1) c. Tampa Bay (1)
Vendredi 11 mai
Washington vs Tampa Bay, 20h

FINALE D'ASSOCIATION OUEST

Vegas (1) affrontera le gagnant de la série Winnipeg (2) vs Nashville (1)

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 mai.

	B	A	Pts
Guentzel, Pit	10	11	21
Crosby, Pit	9	12	21
Pastrnak, Bos	6	14	20
Marchand, Bos	4	13	17
Bergeron, Bos	6	10	16
Ovechkin, Was	8	7	15
Forsberg, Nas	7	8	15
Scheifele, Win	9	5	14
Kuznetsov, Was	7	7	14
Johansen, Nas	5	8	13
Wheeler, Win	3	10	13
Backstrom, Was	3	10	13
Kucherov, TB	6	6	12
Byfuglien, Win	4	8	12
Couture, SJ	4	8	12
Krug, Bos	3	9	12
Hornqvist, Pit	5	6	11
Stastny, Win	4	7	11
Marchessault, Vegas	4	7	11
Carlson, Was	3	8	11
Letang, Pit	3	8	11
Smith, Vegas	1	10	11
Point, TB	4	6	10
Karlsson, Vegas	4	6	10
Krejci, Bos	3	7	10
Stamkos, TB	3	7	10
Hertl, SJ	6	3	9
Arvidsson, Nas	5	4	9
Couturier, Phi	5	4	9
Laine, Win	3	6	9
Marner, Tor	2	7	9
Kessel, Pit	1	8	9
Debrusk, Bos	6	2	8
Watson, Nas	5	3	8
Oshie, Was	5	3	8
Palat, TB	4	4	8
Malkin, Pit	4	4	8

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE - DEUXIÈME RONDE

Charlotte vs. Lehigh Valley
(Lehigh Valley mène la série 3-1)
Vendredi 4 mai
Charlotte 1 Lehigh Valley 2
Samedi 5 mai
Charlotte 6 Lehigh Valley 0
Mardi 8 mai
Lehigh Valley 5 Charlotte 1
Mercredi 9 mai
Lehigh Valley 2 Charlotte 1 (5P)
Samedi 12 mai
Lehigh Valley à Charlotte, 18h.
Lundi 14 mai
x-Charlotte à Lehigh Valley, 19h05.
Mardi 15 mai
x-Charlotte à L. Valley, 19h05.

Texas vs. Tucson
(Texas mène la série 3-1)
Mercredi 2 mai
Texas 1 Tucson 2 (P)
Vendredi 4 mai
Texas 4 Tucson 1
Lundi 7 mai
Tucson 4 Texas 5 (P)
Mercredi 9 mai
Tucson 0 Texas 2
Vendredi 11 mai
Tucson au Texas, 20h.
Dimanche 13 mai
x-Texas à Tucson, 13h05.
Lundi 14 mai
x-Texas à Tucson, 13h05.

Manitoba vs. Rockford
(Rockford mène la série 3-0)
Vendredi 4 mai
Rockford 4 Manitoba 2
Samedi 5 mai
Rockford 4 Manitoba 1
Mercredi 9 mai
Manitoba 1 Rockford 4
Vendredi 11 mai
Manitoba à Rockford, 20h.
Samedi 12 mai
x-Manitoba à Rockford, 19h.
Mardi 15 mai
x-Rockford à Manitoba, 20h.
Mercredi 16 mai
x-Rockford à Manitoba, 20h.

Syracuse vs. Toronto
(Toronto gagne la série 4-0)
Jeudi 3 mai
Syracuse 4 Toronto 6
Samedi 5 mai
Syracuse 1 Toronto 2 (2P)
Dimanche 6 mai
Toronto 7 Syracuse 1
Mardi 8 mai
Toronto 2 Syracuse 1

LNAH

FINALE
(QUATRE DE SEPT)

Rivière-du-Loup c. Sorel-Tracy
Samedi 28 avril
Sorel 4 R.-du-Loup 1
Vendredi 4 mai
R.-du-Loup 1 Sorel 3
Samedi 5 mai
Sorel 3 R.-du-Loup 7
Jeudi 10 mai
R.-du-Loup à Sorel, 20h
(La série est égale 2-2)
Vendredi 11 mai
Sorel à R.-du-Loup, 20h
Dimanche 13 mai
x- R.-du-Loup à Sorel, 16h

LHJMQ

FINALE
(QUATRE DE SEPT)

A.-Bathurst vs. B.-Boisbriand
(La série est égale 2-2)
Vendredi 4 mai
Bathurst 1 B.-Boisbriand 4
Samedi 5 mai
Bathurst 4 B.-Boisbriand 0
Mardi 8 mai
B.-Boisbriand 2 Bathurst 5
Mercredi 9 mai
B.-Boisbriand 5 Bathurst 1
Vendredi 11 mai
Bathurst à B.-Boisbriand, 19h.
Dimanche 13 mai
B.-Boisbriand à Bathurst, 15h.
Mardi 15 mai
x- Bathurst à B.-Boisbriand, 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 10 mai.

	MJ	B	A	Pts
Batherson, B.-B.	20	12	19	31
Alain, B.-B.	20	16	14	30
Barré-Boulet, B.-B.	17	13	14	27
Truchon-Viel, Bathurst	18	12	8	20
Morand, Bathurst	18	8	11	19
Teasdale, B.-B.	20	7	12	19
Galipeau, Bathurst	18	5	13	18
Katerinakis, B.-B.	20	7	10	17
Alexandrov, Charl.	18	7	10	17
Abramov, Victoriaville	13	9	7	16
Gentile, Charl.	18	8	8	16
Kosorenkov, Victo.	14	4	12	16
Hardie, Charl.	18	3	12	15
Getson, Charl.	18	10	4	14
Crossman, Bathurst	18	9	5	14
Aquin, Charl.	18	8	6	14
Phelan, Moncton	12	9	4	13

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

FINALES D'ASSOCIATION
(QUATRE DE SEPT)

Cleveland (4) c. Boston (2)
Dimanche 13 mai
Cleveland à Boston, 15h30
Mardi 15 mai
Cleveland à Boston, 20h30
Samedi 19 mai
Boston à Cleveland, 20h30
Lundi 21 mai
Boston à Cleveland, 20h30
Mercredi 23 mai
x- Cleveland à Boston, 20h30
Vendredi 25 mai
x- Boston à Cleveland, 20h30
Dimanche 27 mai
x- Cleveland à Boston, 20h30

Golden State (2) c. Houston (1)
Lundi 14 mai
Golden State à Houston, 21h
Mercredi 16 mai
Golden State à Houston, 21h
Dimanche 20 mai
Houston à Golden State, 20h
Mardi 22 mai
Houton à Golden State, 21h
Jeudi, 24 mai
x- Golden State à Houston, 21h
Samedi 26 mai
x- Houston à Golden State, 21h
Lundi 28 mai
x- Golden State à Houston, 21h

BASEBALL

LBJEQ

CLASSEMENT 2017

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Trois-Rivières	28	14	,667	-	G1	7-3
Charlesbourg	25	17	,595	3	G5	6-4
Québec	24	18	,571	4	P2	6-4
Saguenay	15	27	,357	13	P1	4-6
ABC - U18	9	20	,310	12½	G1	3-7

Section La Cage aux sports

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	32	10	,762	-	G3	7-3
Laval	25	17	,595	7	G1	6-4
St-Eustache	24	18	,571	8	G3	3-7
Repentigny	22	20	,524	10	P2	4-6
Gatineau	16	26	,381	16	G1	5-5

Section Uniprix

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC - U17	14	15	,483	-	G1	5-5
Lasalle	19	23	,452	1½	P1	5-5
Coaticook	18	24	,429	2½	G1	3-7
Longueuil	17	25	,405	3½	P6	1-9
Granby	14	28	,333	6½	G1	4-6

Début du calendrier régulier
Samedi 12 mai
Coaticook à T-Rivières, 13h (2)
Repentigny à Granby, 14h (2)
ABC U17 à Longueuil, 14h (2)
ABC U18 à Québec, 16h (2)
Saint-Eustache à Laval, 19h
Dimanche 13 mai
ABC U18 à Trois-Rivières, 13h (2)
ABC U17 à Granby, 14h (2)
Gatineau à Montréal, 14h
Lasalle à Charlesbourg, 14h (2)
St-Eustache à Repentigny, 19h
Lundi 14 mai
Longueuil à ABC U17l 19h30
Mardi 15 mai
Laval à Repentigny, 19h30
Lasalle à ABC U18, 19h30
Montréal à St-Eustache, 19h30
Charlesbourg à Saguenay, 19h30

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	10	7	2	1	23	12	22
New York City	10	6	2	2	19	14	20
Orlando	9	6	2	1	19	14	19
Columbus	11	5	3	3	14	10	18
New York	8	5	3	0	21	10	15
N.-Angleterre	9	4	3	2	15	12	14
Chicago	9	3	4	2	13	14	11
Montréal	10	3	7	0	14	24	9
Philadelphie	9	2	5	2	6	14	8
FC Toronto	8	2	5	1	10	15	7
D.C. United	7	1	4	2	8	13	5

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Kansas City	11	7	2	2	23	12	23
Los Angeles FC	9	6	2	1	20	14	19
FC Vancouver	10	4	5	1	10	18	13
FC Dallas	8	3	1	4	11	7	13
Minnesota	10	4	6	0	12	18	12
Houston	8	3	3	2	18	13	11
Portland	8	3	3	2	13	14	11
Los Angeles Gal.	9	3	5	1	12	16	10
Salt Lake	9	3	5	1	10	19	10
Colorado	8	2	4	2	10	11	8
FC Seattle	8	2	4	2	7	10	8
San Jose	8	1	5	2	12	16	5

Mercredi 9 mai
FC Seattle 2 FC Toronto 1
Kansas City 2 Atlanta 0
Philadelphie 0 Columbus 1
Montréal 0 Chicago 1
Minnesota 0 Los Angeles FC 2
Vendredi 11 mai
Houston au FC Vancouver, 22h30.
Samedi 12 mai
San Jose à Minnesota, 14h.
Philadelphie à Montréal, 15h.
LA Galaxy au FC Dallas, 15h30.
Chicago à Columbus, 19h30.
Toronto en N.-Angleterre, 19h30.
New York au Colorado, 21h.
D.C. United à Salt Lake, 21h.
Dimanche 13 mai
FC Seattle à Portland, 16h.
Atlanta à Orlando, 18h.
NY City à Los Angeles FC, 20h30.

GOLF

PGA

CHAMPIONNAT DES JOUEURS
Ponte Vedra Beach, Floride

Patrick Cantlay	66
Chesson Hadley	66
Dustin Johnson	66
Matt Kuchar	66
Alex Noren	66
Webb Simpson	66
Si Woo Kim	67
Andrew Landry	67
Keith Mitchell	67
Rory Sabbatini	67
Steve Stricker	67
Jhonattan Vegas	67
Sergio Garcia	68
Lucas Glover	68
Cody Gribble	68
Billy Horschel	68
Charles Howell III	68
Danny Lee	68
C.T. Pan	68
Jon Rahm	68
Justin Rose	68
Xander Schauffele	68
Ollie Schniederjans	68
Charl Schwartzel	68
Henrik Stenson	68
Bubba Watson	68

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	26	10	,722	–	–	9-1	G-8	16-5	10-5
Boston	25	11	,694	1	–	6-4	P-2	11-4	14-7
Toronto	20	18	,526	7	3	4-6	P-1	10-9	10-9
Tampa Bay	15	19	,441	10	6	4-6	P-3	8-10	7-9
Baltimore	9	27	,250	17	13	2-8	G-1	6-11	3-16

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	18	18	,500	–	–	4-6	G-1	11-8	7-10
Minnesota	15	17	,469	1	5	6-4	G-5	7-7	8-10
Detroit	15	21	,417	3	7	4-6	P-1	8-8	7-13
Kansas City	12	24	,333	6	10	6-4	P-1	6-13	6-11
Chicago	9	25	,265	8	12	1-9	P-5	3-15	6-10

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	24	15	,615	–	–	5-5	G-3	10-9	14-6
Los Angeles	22	14	,611	½	–	6-4	G-1	8-10	14-4
Seattle	21	15	,583	1½	1	6-4	G-1	8-8	13-7
Oakland	18	19	,486	5	4½	4-6	P-3	11-9	7-10
Texas	15	24	,385	9	8½	4-6	G-1	7-16	8-8

Mercredi 9 mai
Detroit 4 Texas 5 (10)
Houston 4 Oakland 1
Kansas City 3 Baltimore 5
Boston 6 N.Y. Yankees 9
Seattle 2 Toronto 5
Pittsburgh 6 Chi. White Sox 5
Atlanta 5 Tampa Bay 2
Jeudi 10 mai
Kansas City 6 Baltimore 11
Boston à N.Y. Yankees, 19h05.
Seattle 9 Toronto 3
Minnesota à L.A. Angels, 22h07.
Vendredi 11 mai
Oakland à N.Y. Yankees, 19h05.
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Boston à Toronto, 19h07.
Seattle à Detroit, 19h10.
Kansas City à Cleveland, 19h10.
Texas à Houston, 20h10.
Minnesota à L.A. Angels, 22h07.
Samedi 12 mai
Oakland à N.Y. Yankees, 13h05.
Tampa Bay à Baltimore, 15h05.
Boston à Toronto, 16h07.
Seattle à Detroit, 16h10.
Kansas City à Cleveland, 16h10.
Tampa Bay à Baltimore, 18h35.
Texas à Houston, 19h10.
Minnesota à L.A. Angels, 21h07.
Dimanche 13 mai
Oakland à N.Y. Yankees, 13h05.
Tampa Bay à Baltimore, 13h05.
Boston à Toronto, 13h07.
Seattle à Detroit, 13h10.
Kansas City à Cleveland, 13h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	21	14	,600	–	–	7-3	G-2	8-7	13-7
Philadelphie	22	15	,595	–	–	6-4	G-4	15-5	7-10
Washington	20	18	,526	2½	1½	8-2	P-1	10-10	10-8
New York	18	17	,514	3	2	2-8	P-2	7-10	11-7
Miami	13	23	,361	8½	7½	5-5	P-3	7-11	6-12

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	20	14	,588	–	–	5-5	P-2	12-7	8-7
Milwaukee	21	16	,568	½	–	5-5	P-1	10-9	11-7
Pittsburgh	21	16	,568	½	–	5-5	G-3	10-5	11-11
Chicago	19	15	,559	1	½	5-5	G-3	11-6	8-9
Cincinnati	10	27	,270	11½	11	4-6	G-2	6-15	4-12

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Arizona	24	12	,667	–	–	5-5	P-1	13-6	11-6
Colorado	21	16	,568	3½	–	6-4	P-1	6-8	15-8
San Fran.	19	19	,500	6	2½	5-5	P-4	10-7	9-12
Los Angeles	16	20	,444	8	4½	4-6	G-1	8-9	8-11
San Diego	14	24	,368	11	7½	4-6	G-1	8-15	6-9

Mercredi 9 mai
N.Y. Mets 1 Cincinnati 2 (10)
Miami 4 Chi. Cubs 13
San Francisco 3 Philadelphie 11
Washington 1 San Diego 2
Arizona 3 L.A. Dodgers 6
Interligue
Cleveland 6 Milwaukee 2
L.A. Angels 8 Colorado 0
Jeudi 10 mai
San Francisco 3 Philadelphie 6
Atlanta à Miami, 19h10.
Milwaukee au Colorado, 20h40.
Washington en Arizona, 21h40.
Cincinnati à L.A. Dodgers, 22h10.
St. Louis à San Diego, 22h10.
Vendredi 11 mai
San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
N.Y. Mets à Philadelphie, 19h05.
Atlanta à Miami, 19h10.
Milwaukee au Colorado, 20h40.
Washington en Arizona, 21h40.
Cincinnati à L.A. Dodgers, 22h10.
St. Louis à San Diego, 22h10.
Samedi 12 mai
Washington en Arizona, 16h05.
San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
N.Y. Mets à Philadelphie, 19h05.
Atlanta à Miami, 19h10.
Milwaukee au Colorado, 20h10.
St. Louis à San Diego, 20h40.
Cincinnati à L.A. Dodgers, 21h10.
Interligue
White Sox à Cubs, 14h20.
Samedi 12 mai
Washington en Arizona, 16h05.
San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
N.Y. Mets à Philadelphie, 19h05.
Atlanta à Miami, 19h10.
Milwaukee au Colorado, 20h10.
St. Louis à San Diego, 20h40.
Cincinnati à L.A. Dodgers, 21h10.
Interligue
White Sox à Cubs, 14h20.
Dimanche 13 mai
Atlanta à Miami, 13h10.
San Francisco à Pittsburgh, 13h35.
N.Y. Mets à Philadelphie, 13h35.
Milwaukee au Colorado, 15h10.
Cincinnati à L.A. Dodgers, 16h10.
St. Louis à San Diego, 16h10.
Washington en Arizona, 20h08.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Martínez Bos.	32	134	22	47	,351
Betts Bos.	30	118	36	41	,347
Machado Bal.	34	137	18	47	,343
Gordon Sea	33	144	22	49	,340
Simmons L.A.A.	32	127	22	43	,339
Lowrie Oak	34	145	16	49	,338
Altuve Hou.	37	157	23	52	,331
Trout L.A.A.	34	133	32	44	,331
Smith T.B.	28	95	11	31	,326
Castellanos Det.	34	140	20	45	,321

Points produits — Lowrie, Oak, 32; Davis, Oak, 31; Gregorius, N.Y.Y., 30; Haniger, Sea, 29; Sánchez, N.Y.Y., 29.
Circuits — Betts, Bos., 13; Trout, L.A.A., 12; Gallo, Tex, 12; Haniger, Sea, 10; Lindor, Cle., 10; Ramírez, Cle., 10; Moustakas, K.C., 10; Gregorius, N.Y.Y., 10; Mazara, Tex, 10; Solarte, Tor., 9.
Victoires — Carrasco, Cle., 5; Kluber, Cle., 5; Porcello, Bos., 5; McCullers, Hou., 5; Severino, N.Y.Y., 5.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 86; Verlander, Hou., 70; Paxton, Sea, 67; Sale, Bos., 63; Severino, N.Y.Y., 63; Kluber, Cle., 57.
Victoires protégées — Diaz, Sea, 13; Kimbrel, Bos., 9; Osuna, Tor., 9; Chapman, N.Y.Y., 9.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Kemp L.A.D.	32	105	13	36	,343
Herrera Phi.	33	129	21	44	,341
Markakis Atl.	33	139	23	47	,338
Dickerson Pit.	32	133	20	43	,323
Pham Stl.	30	99	24	32	,323
Arenado Col.	30	115	19	37	,322
Cabrera N.Y.M.	32	135	23	43	,319
Pollock Ari.	33	133	23	41	,308
Posey S.F.	29	112	14	34	,304
Cervelli Pit.	28	96	14	29	,302

Points produits — Báez, Cubs, 33; Pollock, Ari., 32; Harper, Wash., 28; Markakis, Atl., 28; Franco, Phi., 28.
Circuits — Harper, Wash., 12; Blackmon, Col., 11; Pollock, Ari., 11; Adams, Wash., 10; Albies, Atl., 10; Báez, Cubs, 10; Villanueva, S.D., 9; Arenado, Col., 8.
Victoires — Scherzer, Wash., 6; Nola, Phi., 5; Bettis, Col., 4; Godley, Ari., 4; Mikolas, Stl., 4; Gsellman, N.Y.M., 4; Gray, Col., 4; Wacha, Stl., 4; Corbin, Ari., 4; González, Wash., 4.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 80; Corbin, Ari., 67; Strasburg, Wash., 59; Degrom, N.Y.M., 54; Syndergaard, N.Y.M., 54.
Victoires protégées — Davis, Col., 14; Boxberger, Ari., 11; Hand, S.D., 10; Familia, N.Y.M., 10.

SOCCER

Wayne Rooney se joindrait à DC United

L'international anglais Wayne Rooney, ancienne gloire de Manchester United, a trouvé un «accord de principe» pour rejoindre l'équipe de Washington en MLS, annonce jeudi la presse britannique. L'attaquant de 32 ans, qui évolue actuellement en Premier League anglaise avec son club formateur Everton, pourrait être transféré à DC United, club de la capitale américaine, pour 25 millions de dollars, selon plusieurs médias anglais, dont la BBC. L'offre faite à l'ex-Red Devil porterait sur un contrat courant jusqu'en 2020, même si la période des transferts n'a pas encore officiellement débuté en MLS. Wayne Rooney, qui a rejoint Everton il y a douze mois en provenance de Manchester United, a encore un an de contrat avec Everton. **AGENCE FRANCE-PRESSE**

TENNIS

Shapovalov défait Raonic à Madrid

L'élève a eu raison du maître. Denis Shapovalov a pris la mesure de son compatriote Milos Raonic 6-4, 6-4 au troisième tour de l'Omnium de Madrid, jeudi. C'était la première fois que les deux tennismen canadiens s'affrontaient sur le circuit de l'ATP, et Shapovalov a éliminé son adversaire de Thornhill, en Ontario, en une heure et 22 minutes. «Il (Raonic) est une légende au pays, a dit Shapovalov. Il a dominé notre sport dans notre pays et dans le monde. Je l'ai toujours pris comme modèle.» Battre un gars comme lui, ça donne une bonne dose de confiance. J'espère que je pourrai continuer sur cette lancée.» Raonic a déjà occupé le troisième rang mondial, et il tente de retrouver la forme après avoir été ralenti par de nombreuses blessures ces dernières années. **LA PRESSE CANADIENNE**

ALOUETTES

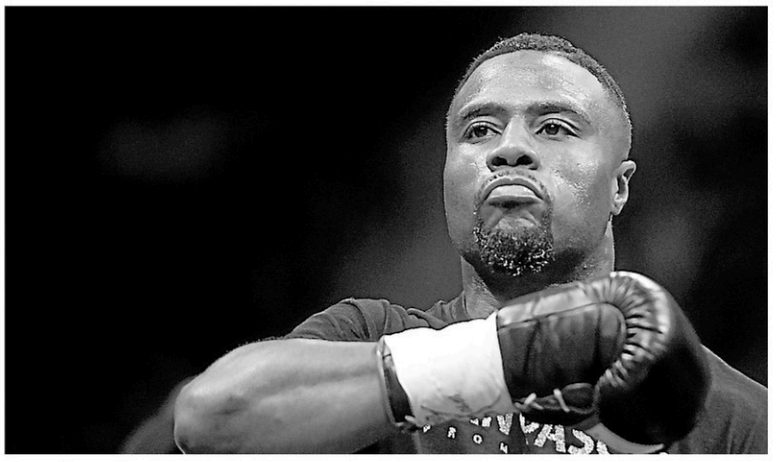
Kahlil Carter quitte son poste de coordonnateur défensif

À un mois du début de la saison, Kahlil Carter a décidé de quitter son poste de coordonnateur défensif des Alouettes de Montréal. C'est ce qu'ont annoncé les Oiseaux par voie de communiqué jeudi, en précisant qu'il demeurera avec l'organisation à titre de dépisteur. Il assumera ses nouvelles responsabilités dès maintenant, tandis que Rich Stubler prendra la relève comme coordonnateur défensif. Carter a précisé qu'il avait pris cette décision pour des motifs familiaux. Il s'était joint au personnel des Alouettes en janvier dernier, après trois saisons comme entraîneur des demis défensifs avec les Stampeders de Calgary. Pour sa part, Stubler était devenu conseiller spécial et coordonnateur défensif des Alouettes en janvier. **LA PRESSE CANADIENNE**

BOXE

Jean Pascal et Steve Bossé s'affronteront

La Presse canadienne



Jean Pascal — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

MONTRÉAL — Maman et grand-maman ont dit oui. Après lui avoir conseillé de prendre sa retraite il y a quelques mois, les deux femmes dans la vie de Jean Pascal l'ont autorisé à remonter dans le ring face à Steve Bossé.

« Ma mère voyait que je m'emmerdais un peu à la maison, alors elle m'a dit : "Mon fils, si ça peut te faire plaisir..." », a lancé le boxeur de 35 ans, qui ne compte pas raccrocher ses gants après cet affrontement.

« C'est certain que je vais prendre la mesure de l'eau chez les lourds et je verrai ce que je fais ensuite, a-t-il déclaré. Je pourrais rester chez les lourds ou retourner chez les milourds pour livrer un combat de championnat du monde. (...) Mais j'ai toujours dit à Yvon Michel que je boxerais chez les lourds avant ma retraite. »

Pascal (32-5-1, 19 K.-O.) affrontera donc le 29 juin prochain l'ex-spécialiste des arts martiaux mixtes qui n'a livré qu'un combat de boxe chez les professionnels, une victoire par K.-O. Le duel aura lieu dans un endroit qui reste à déterminer, entre le stade IGA et la Place Bell.

Une chose est certaine, les deux pugilistes devront se rejoindre à mi-chemin pour se trouver dans une zone de poids qui fasse du sens pour eux, puisque Pascal est un 175 livres et que Bossé boxe habituellement chez les lourds, soit à plus de 200 livres.

Pour la pesée officielle, Pascal pourra faire osciller le pèse-personne à 188 livres et Bossé disposera d'un maximum de 12 livres de plus. Mais attention, explique Michel Hamelin, directeur des sports de combat à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) : la limite de Bossé est basée sur le poids de Pascal.

BEAUCOUP À PERDRE

Pascal, qui avait annoncé la fin de sa carrière à la suite de sa victoire par K.-O. face à Ahmed Elbiali, à Miami, en décembre, estime que dans le ring, il pourrait concéder une trentaine de livres à son adversaire.

L'ex-champion des mi-lourds admet qu'il a plus à perdre face à Bossé, un ancien dur à cuire de la Ligue nord-américaine de hockey âgé de 36 ans.

« Définitivement, c'est moi qui a tout à perdre là-dedans et lui, tout à gagner. Si jamais je perdais, les gens ne se rappelleront pas de la belle carrière que j'ai eue, mais que je me suis fait passer le K.-O. par un gars qui n'avait livré qu'un combat de boxe, un ancien joueur de hockey spécialiste des arts martiaux mixtes. »

« Mais c'est un défi : Steve Bossé a quand même une belle force de frappe. C'est pour ça que je le prendrai très au sérieux et que j'aurai un vrai camp d'entraînement de huit semaines. (...) Mais Steve Bossé se prenait pour un joueur de hockey. Il se prenait pour un combattant de l'UFC et maintenant, il se prend pour un boxeur. Mon travail c'est de mettre sa carrière de boxeur sur la glace. »

Les deux hommes effectueront un premier face à face officiel lors d'une conférence de presse qui aura lieu vendredi.

› LE CHALLENGE DES BISONS SE POURSUIT

La troisième édition du Challenge des Bisons reprendra ses activités vendredi soir au centre sportif Léonard-Grondin. C'est ainsi que le deuxième week-end d'activités du tournoi de hockey de printemps mettra en évidence les joueurs de deuxième division nés en 2007, 2009 et 2011, en plus de ceux de la classe dite ouverte nés en 2012. Les Ice Kings de la Rive-Sud (2006), les Rangers de Québec (2008), le Max Puissance de Gatineau (2009) et les Gaulois de Saint-Hyacinthe (2011), toutes des équipes de troisième division, ont été couronnées championnes en conclusion de la première fin de semaine. **LA VOIX DE L'EST** — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

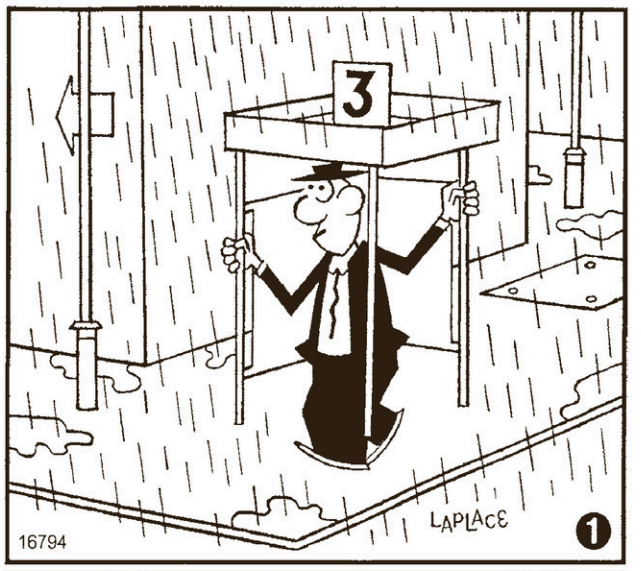


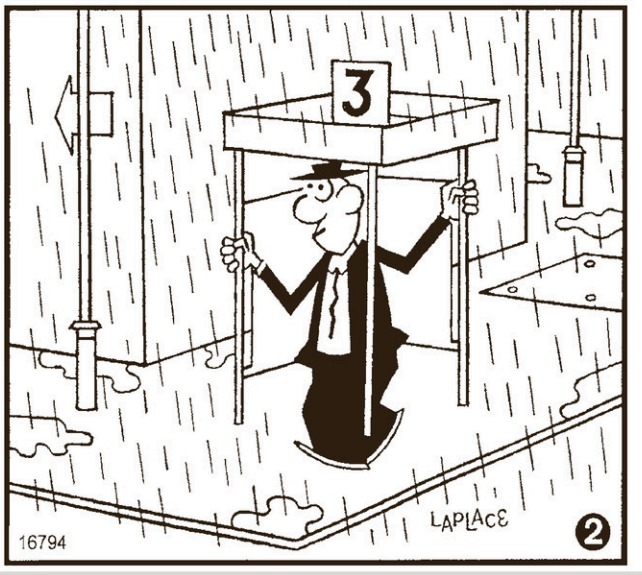


5283224

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.





SOLUTION

1 Pantalon plus large sur la chaussure droite. **2** Pan avant de la veste moins large. **3** Revers de la manche gauche de la veste. **4** Abri bus incomplet au-dessus de la main droite de l'homme. **5** Le dessus du toit de l'abri bus est incomplet. **6** Filaque plus large sous le mur de gauche. **7** Forme de la filaque sur le coin du trottoir. **8** La plaque support de l'abri bus est plus large.

11 mai 2018

David Hébert en veut encore !

Le quintuple champion en modifié à l'Autodrome a vécu dans l'incertitude au cours de l'hiver



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — C'est à titre de seul pilote de l'histoire à avoir été couronné cinq fois en modifié à Granby que David Hébert va débarquer à l'Autodrome vendredi soir.

« On se lance pour une autre saison et ça, c'est l'*fun*, mentionne Hébert, 42 ans, qui a commencé en sportsman en 1993, il y a donc 25 ans. Puisque le plaisir est encore là et que le goût de la victoire est encore présent, on continue, on lâche pas. Oui, j'en veux encore. »

Hébert a connu une saison de rêve l'an dernier. Il a triomphé à Granby, a terminé deuxième au classement à l'Autodrome Drummond et a fini troisième au RPM Speedway. À Drummondville comme à Saint-Marcel, il luttait encore pour le championnat lors du dernier programme de la saison.

« Est-ce que je peux faire encore aussi bien cette saison ? C'est l'objectif. Chose certaine, on travaille en conséquence. »

Hébert, de Saint-Damase, identifie les frères François et Steve Bernier (François a été vice-champion en 2017), Steve Bernard, Mathieu Desjardins et le jeune Mathieu Boisvert comme étant ses principaux adversaires.

« En fait, y'a une dizaine de gars qui peuvent gagner à Granby à chaque vendredi soir. C'est comme ça depuis des années et ça va continuer d'être comme ça. »

Il n'a pas identifié François Adam comme un des prétendants au titre, mais il avoue qu'il a hâte de voir comment son vieux chum va se débrouiller.

« François réalise ni plus ni moins un rêve en se retrouvant en modifié, dans la grosse classe. Je suis content pour lui. Il a du talent, il a toujours appris vite et je suis convaincu qu'il aura des résultats intéressants. »

INCERTITUDE

David Hébert a tout de même vécu dans l'incertitude au cours de l'hiver. Ainsi, le petit monde des courses sur terre battue a été secoué par l'annonce de Serge Desjardins et de Gaétan Beauregard d'abandonner leur passion après 40 ans à accumuler les succès à titre de propriétaires de l'Équipe du ONE. Mais Hébert, accompagné de quatre partenaires, a mis les mains dans ses poches et a sauvé l'équipe.



« Puisque le plaisir est encore là et que le goût de la victoire est encore présent, on continue, on lâche pas », lance David Hébert. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Un peu avant les Fêtes, ça semblait clair que c'était fini, raconte-t-il. Mais lorsque notre commanditaire principal s'est montré intéressé à poursuivre l'aventure, on s'est dit : "OK, on y va !" Je n'aurais pas pu sauver l'équipe à moi seul, mais avec des partenaires, j'étais prêt à faire mon bout de chemin. L'Équipe du ONE, c'est une belle tradition et ça aurait été vraiment triste que ça se termine comme ça... »

Bien sûr, Hébert ne serait pas resté joueur autonome très longtemps si l'Équipe du ONE était tombée. Mais il est heureux de poursuivre avec les gens qui sont devenus ni plus ni moins sa deuxième famille.

« Les années passent, on vieillit et on dirait que la stabilité devient plus importante tout d'un coup », souligne-t-il.

Hébert aura deux nouvelles voitures à sa disposition cette saison, ce qui augmente probablement encore un peu plus son plaisir.

« Elles sont belles et je pense qu'elles seront performantes. L'hiver a été long, il est temps que la saison commence ! »

Lussier : « On mérite un bel été... et on l'aura »

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca



Dominic Lussier s'attend à ce qu'il y ait près d'une centaine de voitures dans les puits, dont environ 25 chez les modifiés, lors du programme d'ouverture. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

GRANBY — Dominic Lussier entame vendredi soir sa neuvième saison à titre de promoteur et de copropriétaire de l'Autodrome Granby. Bien que le site ne soit pas prêt à 100 %, dit-il, il est très enthousiaste en pensant à la nouvelle campagne.

« Après la saison très difficile qu'on a connue l'an dernier [NDLR : en raison de la pluie, bien sûr], on est dus pour un bel été, avec de belles courses, souligne-t-il. Je suis quelqu'un d'optimiste de nature et je me dis qu'on le mérite et qu'on l'aura ! »

Lussier s'attend à ce qu'il y ait près d'une centaine de voitures dans les puits, dont environ 25 chez les modifiés, lors du programme d'ouverture.

« J'attends 25 modifiés, certainement autant de sporstman, entre 15 et 20 pro-stock et une vingtaine de sports compacts. Puisque Dame Nature semble vouloir collaborer, je pense qu'on peut espérer un bon nombre de bolides. »

Dany Gagné, champion en sportsman l'an dernier, François Adam, Yannick Ledoux et Jean-Nicolas Gareau viennent s'ajouter à la classe modifié alors que Yan Bussière, lui, revient à temps plein.

Lussier pense aussi que Kayle Robidoux pourrait revenir à l'Autodrome avant longtemps.

« On se parle souvent. Je sens que ça lui tente, surtout quand on parle du nouveau moteur W16. Moi, je pense qu'on reverra Kayle. »

Robidoux, on le sait, a boudé la saison dernière parce qu'il ne voulait rien savoir de rouler avec une voiture pesant 100 livres de plus que les autres. La fameuse controverse du moteur Dodge, vous vous souvenez ?

UNE BELLE PISTE, MAIS DES DÉGÂTS

Dominic Lussier affirme que la piste sera « très belle » vendredi.

« Jean-François [NDLR : Tessier, un de ses partenaires] a travaillé très fort avec les gens de son équipe afin que nos pilotes soient satisfaits et que les gens assis dans les gradins aient un bon spectacle. Nous n'avons pas pu tenir les pratiques, il y a deux semaines, mais le beau temps et la chaleur des derniers jours nous ont grandement aidés. »

Par contre, l'hiver a été dur et le printemps n'a pas toujours été facile non plus. Et des installations sur le site ont été abîmées.

« On n'aura pas le temps de tout remplacer à temps, mais on y travaille », précise le promoteur.

Par ailleurs, la petite piste de l'Autodrome, domicile de la Série G-Kart, a été agrandie pour la peine et accueillera même des courses de voitures de type slingshot certains vendredis. Question de permettre l'agrandissement de la piste, le début de saison de la Série G-Kart a d'ailleurs été retardé.

› LES JETS TERRASSENT LES PREDATORS

Les Jets de Winnipeg se sont envolés vers la finale de l'Association de l'Ouest de la LNH jeudi soir. Au moment de mettre sous presse, la formation du Manitoba venait de compléter une victoire de 5-1 dans le septième et ultime match de la série qui les opposait aux Predators de Nashville, pourtant champions de la saison régulière. Les Jets ont brisé la glace avec deux buts à mi-chemin dans le premier vingt. Le grand défenseur Tyler Myers a d'abord surpris Pekka Rinne d'un angle restreint. Posté devant la cage adverse, Paul Stastny (notre photo) a ensuite poussé le disque du revers pour faire 2-0. Battu deux fois sur sept tirs, Rinne a dû céder sa place au jeune Juuse Saros. Les Predators se sont inscrits au pointage en fin de période, alors que P.K. Subban a décoché un boulet à partir du point d'appui. Les visiteurs se sont toutefois redonnés un coussin de deux buts tard en deuxième. Le capitaine Blake Wheeler a refilé le disque à Mark Scheifele, dont le lancer sur réception n'a laissé aucune chance à Saros. Stastny et Scheifele, avec leurs seconds filets de la rencontre, ont complété le pointage. Les Jets ont maintenant rendez-vous avec les étonnants Golden Knights de Vegas en finale de l'Ouest. **LA VOIX DE L'EST** — PHOTO ASSOCIATED PRESS



COMPÉTITION LA FORCE EN FOLIE

Des records pulvérisés



CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

SAINT-CÉSAIRE — 475 livres. C'est ce qu'a soulevé Raphaël Letendre-Trottier à l'épreuve des squats avec une barre d'haltérophilie sur les épaules. L'élève de cinquième secondaire était très attendu à la deuxième journée de La force en folie, un concours de dynamophilie organisée par l'enseignant Stéphane Monfette à l'école Paul-Germain-Ostiguy, à Saint-Césaire. Les élèves rassemblés pour l'occasion ont accueilli sa performance par un tonnerre de cris.



Raphaël Letendre-Trottier a réussi un squat de 475 lb, battant haut la main à la fois son record personnel et le record de l'école Paul-Germain-Ostiguy chez les garçons. — PHOTOS ALAIN DION

Il a tenté une quatrième tentative avec 500 lb sur les épaules, mais c'était trop. Il faut dire que son record personnel était de 425 lb. Fort comme un bœuf, sa première tentative était facile — pour lui — à 430 lb. Avec ce squat, il avait déjà battu le record de l'école.

Puis, il a fait ajouter des plaques de fonte pour que la barre atteigne 450 lb, avant de monter sa charge à 475 lb. « Il n'y a pas grand monde qui fait ça dans le milieu du *bodybuilding* », a commenté au micro Monfette avant que la vedette prenne place et réussisse ce troisième squat. En plus de soulever cette charge impressionnante, il a ravi la foule et complètement pulvérisé le record détenu depuis 2008 par Maxime Bouchard-Dion grâce à une marque de 227 %. Ce pourcentage est calculé selon la charge levée et le poids du compétiteur. Raphaël, lui, a atteint 241 %.

« Je me sens bien. Je n'ai jamais réussi un tel lever au squat, je n'aurais jamais pensé faire ça, confie le principal intéressé en entrevue. Mon objectif premier était de refaire le 425 (lb), mais je n'ai pas lâché et j'ai réussi. Au début, ça donne confiance, après on peut monter plus facilement. »

L'instant présent est important dans un tel événement de force, renchérit Stéphane Monfette. « Il n'y a pas un essai qui va être pareil. Il y a des journées où 400 lb vont paraître plus faciles qu'une autre journée. »

Il y a aussi l'énergie dégagée par la foule, composée dans ce cas-ci de plus d'une centaine d'élèves, et par les coéquipiers qui retiennent leur souffle en espérant que leur ami réussisse son pari.

« On s'entraîne tous ensemble, c'est un groupe uni, indique Raphaël, âgé de 16 ans. On a tous la même passion. »

Il se dirige vers des études en Techniques policières au Cégep de Sherbrooke. Il a du muscle, mais aussi du souffle. Dans les tests cardiovasculaires, il est l'un des meilleurs, souligne son enseignant.

NOUVELLE MARQUE CHEZ LES FILLES

Raphaël a été le dernier à monter sur scène pour faire ses essais. Ils étaient 17 à participer, dont trois filles. L'une d'elles, Élyse Riendeau, a aussi battu le record de l'école chez les filles avec une marque de 176 %. L'ancien record était détenu depuis 2005 par Nikita Chicoine.

Élyse, 17 ans, est aussi la copine de Raphaël. Ils ont tous les deux la même intensité dans leur programme d'entraînement, tant au gym que dans leur alimentation, commente Monfette. « Ils sont très focus pour des jeunes de 16 et 17 ans. »

Le couple sera toutefois séparé durant leurs études postsecondaires. Élyse étudiera en sciences de la nature au Cégep de Saint-Hyacinthe dans le but de devenir vétérinaire.

« Elle a commencé avec moi en option sports et, depuis deux ans, elle participe à l'activité musculation sur l'heure du dîner. L'an passé, elle a fait aussi la compétition La force en folie et cette année, elle performe. Elle a fini en première position au développé couché (*bench press*). Au soulevé de terre (*deadlift*), Sara-Maude St-Laurent est la favorite. Il y a une belle compétition chez les filles. »

Le record au développé couché n'a pas été battu, tant chez les filles que chez les garçons et il sera difficile à vaincre vendredi, à l'épreuve du soulevé de terre. « Tout est possible, assure Monfette. Avec l'effet de foule, il y a des élèves qui se surpassent. »

CHAMPIONNAT PROVINCIAL

Raphaël et Élyse sont assurés de pouvoir participer au championnat provincial de force à Belœil, une compétition organisée par les policiers pour les écoles. Deux places chez les gars et deux autres chez les filles sont disponibles. « Je me sers de ma compétition de dynamophilie pour sélectionner les élèves », explique l'enseignant.

L'an dernier, les filles ont été admises au championnat provincial pour la première fois. Par contre, les épreuves n'étaient pas adaptées pour elles, reproche Stéphane Monfette, qui avait alors passé le commentaire aux organisateurs.

Pierre d'atlas, transport du *keg*, un énorme pneu à renverser, un essieu de 400 lb à soulever ; rien n'avait été modifié pour les filles.

« Si les épreuves ne sont pas adaptées cette année, je vais laisser les filles ici. Ça ne servirait absolument à rien de les amener. »

BOXE
UN DUEL PASCAL-BOSSÉ LE 29 JUIN PROCHAIN
29

ATTENTION! DERNIER WEEK-END POUR EN PROFITER!

EconoMax plus

Des meubles à **prix d'entrepôt**

Garantie du meilleur prix**

Faites votre choix!



Mobilier de cuisine
299 $

5 mcx

†Chaises aussi offertes

Un seul bas prix
299 $ ch.
7 91 $* | 60 mois
Incluant taxes et intérêts

RESSORTS ENSACHÉS!



Fabriqué ICI
Mirabel MATELAS • MATTRESS

Matelas 2 places Givenchy
299 $
1 place **249 $**
Grand lit **399 $**
Très grand lit **499 $**



40H3507

Hisense
Téléviseur de 40 po
299 $
ÉcoFrais inclus

Un seul bas prix
399 $ ch.
10 56 $* | 60 mois
Incluant taxes et intérêts



COUSSINS INCLUS!

Sofa
399 $
Causeuse
379 $



Cuisinière
399 $

Mobilier de chambre grand lit **399 $**
Comprend : bureau double, miroir,
1 table de nuit et tête de lit



*Termes et conditions du programme de financement « paiements mensuels égaux » et informations importantes concernant les modalités du crédit : Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous les taux d'intérêts annuels indiqués sont sujets à changement. Il n'y a aucuns frais d'adhésion ou de renouvellement liés à la conclusion de ce contrat. L'achat par versements égaux est assujetti à des intérêts annuels de 13,5 %, calculés depuis la date de l'achat, jusqu'à ce qu'il soit intégralement acquitté. Les versements mensuels égaux sont déterminés en divisant le montant financé, plus les intérêts annuels de 13,5 %, les taxes de vente et les ÉcoFrais si applicables pendant toute la période de la promotion, par le nombre de mois que comporte la promotion; le montant des versements mensuels apparaîtra sur les relevés de compte mensuels qui vous seront acheminés à compter de votre achat. Au plus tard à la date d'échéance indiquée au relevé de compte relatif à une période de facturation, vous devez verser, en un seul paiement, le ou les versements mensuels de la période visée par le relevé de compte auxquels s'ajoutent, le cas échéant, les autres sommes incluses au paiement minimum dû de la carte EconoMax, tel que prévu par le contrat. Si le paiement minimum ainsi exigible n'est pas versé intégralement à sa date d'échéance, des intérêts de 19,9 % courront sur les sommes exigibles et impayées, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient intégralement acquittées. Si vous faites défaut d'effectuer tout paiement à échéance, la Fédération des caisses Desjardins du Québec pourra, sous réserve de la Loi sur la protection du consommateur, exiger le remboursement immédiat de toutes les sommes dues qu'elles soient exigibles ou non. Vous pouvez rembourser avant échéance, sans pénalité, partiellement ou en totalité les montants dus, incluant les intérêts accumulés. Voir le contrat de crédit variable de la Fédération des caisses Desjardins du Québec présenté en magasin pour plus de détails.

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:			
Si votre solde quotidien moyen est de:	100 $	500 $	1000 $
Au taux d'intérêt de:	19,9%	19,9%	19,9%
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de:	1,64 $	8,18 $	16,36 $

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:			
Si votre solde quotidien moyen est de:	100 $	500 $	1000 $
Au taux d'intérêt de:	13,5%	13,5%	13,5%
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de:	1,11 $	5,55 $	11,10 $

Offres en vigueur du jeudi 10 mai au mercredi 16 mai 2018. Quantité limitée sur certains articles. Valables sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. †Voir prix en magasin. **Voir détails au www.economax.com

EconoMax Accord D Desjardins Interac MasterCard VISA PAIEMENT DIRECT

633, rue Dufferin
Granby
450 360-0050

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi **9h à 18h**
Jeudi et vendredi **9h à 21h**
Samedi **9h à 17h**
Dimanche **10h à 17h**

EconoMax.com
Pour magasiner en ligne

Livraison rapide
Flex-O-max
Blocs de 4 heures

Financement* 60 mois
en ligne aussi disponible

5281824